

PHONE SYSTEMS & NETWORK

DOCUMENT DE REFERENCE Rapport Annuel

Exercice clos le 31 Décembre 2007



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mai 2008, en application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sont inclus par référence dans le présent document de référence les comptes sociaux au 31 décembre 2006 et le rapport du commissaire aux comptes portant sur les comptes tels que présenté en page 69 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 14 mai 2007 sous le numéro D.07-0453.

Sont inclus par référence dans le présent document de référence les comptes sociaux au 31 décembre 2005 et le rapport du commissaire aux comptes portant sur les comptes tels que présenté en page 61 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2006 sous le numéro D.06-0257.

Sommaire

1.	<u>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS</u>	6
1.1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.2.	ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
2.	<u>CONTROLEURS LEGAUX</u>	7
2.1.	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	7
2.2.	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	7
3.	<u>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</u>	8
3.1.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	8
3.2.	BILAN CONSOLIDE	8
3.3.	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	8
4.	<u>FACTEURS DE RISQUE</u>	9
5.	<u>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</u>	10
5.1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE	10
5.1.1.	Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts	10
5.1.2.	Siège social suivant l'article 4 des statuts	10
5.1.3.	Forme juridique et législation applicable suivant l'article 1 des statuts	10
5.1.4.	Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts	10
5.1.5.	Registre du Commerce et des Sociétés et code NAF	10
5.2.	MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS	10
5.3.	HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPAUX EVENEMENTS 2007	11
5.3.1.	Historique de la société	11
5.3.2.	Historique commercial	12
5.3.3.	Principaux événements de l'exercice 2007	13
5.4.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	13
6.	<u>APERÇU DES ACTIVITES</u>	15
6.1.	PRESENTATION GENERALE	15
6.2.	SECTEURS D'ACTIVITE	15
6.3.	PRINCIPALES REALISATIONS D ACTIVITE DE L EXERCICE 2007	16
6.4.	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE	16
6.4.1.	Les partenaires de l'entreprise	16
7.	<u>ORGANIGRAMME</u>	17
7.1.	ORGANIGRAMME DU GROUPE	17
7.2.	ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE PHONE SYSTEMS & NETWORK	17
7.3.	RELATIONS ENTRE LES SOCIETES	18
8.	<u>PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS</u>	19
8.1.	PROPRIETE IMMOBILIERE	19
8.2.	PROPRIETE INDUSTRIELLE	19
8.3.	ACTIFS DE LA SOCIETE	19

9.	<u>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT</u>	20
9.1.	RAPPORT GENERAL CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007 ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES	20
9.2.	RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ARTICLE L 225-129-5 DU CODE DE COMMERCE	30
9.3.	RAPPORT SPECIAL SUR L'ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (ARTICLE L225-184 DU CODE DU COMMERCE)	30
10.	<u>TRESORERIE ET CAPITAUX</u>	33
11.	<u>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>	34
12.	<u>INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>	35
13.	<u>PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</u>	37
14.	<u>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE</u>	38
14.1.	DIRECTION DE LA SOCIETE	38
14.2.	CONSEIL D ADMINISTRATION	38
14.3.	AUTRES ORGANES DE DIRECTION	39
15.	<u>REMUNERATION ET AVANTAGES VERSES AUX DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX</u>	40
15.1.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS OU INDIRECTS POUR CHAQUE DIRIGEANT OU MANDATAIRE SOCIAL	40
15.2.	PRET ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION	40
15.3.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	40
15.4.	CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE	40
15.5.	CONTRATS DE SERVICES LIANT LES DIRIGEANTS	41
16.	<u>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>	42
16.1.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION	42
16.2.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE	42
16.3.	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLES INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE	47
17.	<u>SALAIRES</u>	48
17.1.	EFFECTIF ET REMUNERATIONS VERSEES	48
17.2.	INTERESSEMENT DU PERSONNEL	48
17.2.1.	Contrat d'intéressement du personnel	48
17.2.2.	Options	48

<u>18.</u>	<u>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>	50
18.1.	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES	50
18.2.	PACTE D’ACTIONNAIRES	50
18.3.	CONTROLES DE LA SOCIETE	50
<u>19.</u>	<u>OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</u>	51
<u>20.</u>	<u>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS</u>	52
20.1.	DOCUMENTS CONSOLIDES	52
20.1.1.	Comptes consolidés au 31 décembre 2007	52
20.1.2.	Transition aux normes IFRS	54
20.1.3.	Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007	61
20.1.4.	Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	71
20.2.	DOCUMENTS SOCIAUX	73
20.2.1.	Bilan	73
20.2.2.	Compte de résultat	75
20.2.3.	Tableau de flux de trésorerie	76
20.2.4.	Annexe aux comptes annuels	77
20.2.5.	Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	86
20.2.6.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	88
<u>21.</u>	<u>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>	90
21.1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL	90
21.1.1.	Capital social	90
21.1.2.	Capital potentiel : plan d’options de souscription d’actions	90
21.1.3.	Autres titres donnant accès au capital	90
21.1.4.	Plan d’option d’achat d’actions	91
21.1.5.	Evolution du capital social depuis la création de la société	91
21.1.6.	Nantissement des actions	91
21.2.	OBJET SOCIAL SUIVANT L’ARTICLE 2 DES STATUTS	91
21.3.	EXERCICE SOCIAL SUIVANT L’ARTICLE 17 DES STATUTS	91
21.4.	REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES SUIVANT L’ARTICLE 19 DES STATUTS	92
21.5.	ASSEMBLEES GENERALES SUIVANT L’ARTICLE 15 DES STATUTS	92
21.6.	CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES	92
21.7.	RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	93
21.8.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	93
21.9.	PROCEDURES EN COURS	93
21.10.	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	93
<u>22.</u>	<u>CONTRATS IMPORTANTS</u>	94
<u>23.</u>	<u>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D’EXPERTS ET DECLARATIONS D’INTERETS</u>	95

<u>24.</u>	<u>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	<u>96</u>
<u>25.</u>	<u>INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS</u>	<u>97</u>

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Philippe Houdouin, Président du conseil d'administration et Directeur général.

1.2. ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (voir au chapitre 9) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant aux pages 71 et 86 du présent document de référence, et les informations financières historiques incorporées par référence pour les exercices 2006 et 2005 ont fait l'objet de rapports de contrôleurs légaux figurant respectivement à la page 69 des documents de référence 2006 (déposé le 14 mai 2007) et à la page 61 du document de référence 2005 (déposé le 12 avril 2006 sous le numéro D.06-0257).

Les rapports généraux sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux de l'exercice 2007 établis par des contrôleurs légaux ont fait l'objet d'une observation relative au changement d'estimation des coûts de développement ».

Clichy le 7 mai 2008
Philippe HOUDOUIN

2. CONTROLEURS LEGAUX

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Aucun contrôleur légal n'a démissionné, n'a été écarté ou n'a pas été re-désigné durant la période 2007.

Depuis, le 17 janvier 2007, Phone Systems & Network est entré au capital de la société Bladiphone, conjointement avec un autre partenaire. Compte tenu de l'existence de cette filiale, la société Phone Systems & Network est désormais tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS. Cela explique la nomination d'un second contrôleur.

- **CONSEIL AUDIT & SYNTHESE**
Commissariat aux comptes
Représenté par Monsieur Yves CANAC
5, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS
Nommé le 10 Juin 2003
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
- **MBV & ASSOCIES**
Commissariat aux comptes
Représentée par Monsieur Etienne de BRYAS
7, rue de Madrid
75008 PARIS
Nommé le 30 mai 2007
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

- Pour le Cabinet **CONSEIL AUDIT & SYNTHESE**

Monsieur Jean-François Nadaud
50, Boulevard Leclerc
92200 NEUILLY SUR SEINE
Nommé le 10 Juin 2003
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008
- Pour le Cabinet **MBV & ASSOCIES**

Monsieur Paul Evariste Vaillant
7, rue de Madrid
75008 PARIS
Nommé le 30 mai 2007
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les informations financières sélectionnées, présentées ci-après, relatives aux exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, sont extraites des comptes consolidés qui ont été audités par les Conseil Audit & Synthèse Commissariat aux comptes et MBV & Associés.

Etant donné que ce présent document de référence est établi pour la première fois en en comptes consolidés et n'ayant pas cette information pour l'année 2005, nous avons décidé de ne pas présenter cette dernière colonne dans les tableaux. En effet les chiffres correspondant pour l'année 2005 auraient été établis en comptes sociaux et n'auraient pas permis une analyse cohérente des chiffres.

3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Milliers d'euros	31/12/07	31/12/06
Chiffre d'affaires	14 015	12 081
Résultat opérationnel	2	-1 816
Dont résultat opérationnel récurrent	-88	-1 788
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats	80	-1 894
Impôt sur le résultat	153	105

L'augmentation du chiffre d'affaires de 16 % entre les années 2006 et 2007, l'amélioration de la marge ainsi qu'une meilleure maîtrise des charges ont permis de générer un résultat opérationnel à l'équilibre de 2 K€ en 2007 contre une perte opérationnelle de 1816 K€ en 2006.

Ainsi, le résultat des activités poursuivies s'améliore fortement en passant de -1894 K€ à 80 K€.

3.2. BILAN CONSOLIDE

Actif		
Milliers d'euros	31/12/07	31/12/06
actifs non courants	1 941	1 555
actifs courants	4 870	4 826
TOTAL ACTIF	6 811	6 381
Passif		
capitaux propres	2 359	2 126
passifs non courants	18	84
passifs courants	4 434	4 171
TOTAL PASSIF	6 811	6 381

3.3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
FLUX DE TRESORERIE		
Résultat net revenant aux actionnaires de la société	233	- 1 789
Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	644	518
Capacité d'autofinancement	877	- 1 271
flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 850	- 1 514
flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 1 040	- 393
flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 329	3 007
Variation de trésorerie nette (C+D+E = G-F)	482	1 100

En 2006, l'augmentation de capital de 3556 K€ avait permis de dégager une variation de trésorerie nette de 1100 K€. Sans cette augmentation de capital la variation de trésorerie aurait été négative.

En 2007, l'amélioration de la CAF et du BFR lié à l'activité a permis d'autofinancer les investissements et de dégager une variation de trésorerie nette de 482 K€.

4. FACTEURS DE RISQUE

Le présent document de référence contient des déclarations prospectives. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que « avoir pour objectif », « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « envisager », « planifier », « devrait », ainsi que d'autres termes similaires. Le lecteur est mis en garde sur le fait que ces déclarations prospectives dépendent de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront.

Outre les informations contenues dans le présent document de référence, les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les risques décrits dans le rapport de gestion du conseil d'administration présenté ci-après avant de prendre leur décision d'investissement. Ces risques, ou l'un de ces risques, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de Phone Systems & Network. En outre, la société a procédé à une revue de ses risques et elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés.

Les risques présentés en point 7 du rapport de gestion du conseil d'administration concernent :

- Les risques liés à Phone Systems & Network ;
- Les risques liés au secteur des télécommunications ;
- Les risques liés aux marchés financiers.

Les risques liés à Phone Systems & Network, les risques liés au secteur des télécommunications et les risques liés aux marchés financiers, sont présentés, dans chacune de ces catégories, par ordre d'importance décroissante, selon le jugement actuel de la société. La survenance de faits nouveaux externes ou propres à Phone Systems & Network est susceptible de modifier à l'avenir cet ordre d'importance.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1.1. Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Nom commercial déposé à l'INPI : - PHONE SYSTEMS & NETWORK

5.1.2. Siège social suivant l'article 4 des statuts

92-98 Boulevard Victor Hugo

92115 Clichy

5.1.3. Forme juridique et législation applicable suivant l'article 1 des statuts

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

5.1.4. Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts

La société a été constituée le 25 janvier 1993 et immatriculée le 5 février 1993 pour une durée de 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés soit jusqu'au 5 février 2092.

5.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés et code NAF

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 390 081 156. Le code NAF (APE) de Phone Systems & Network est :

- Au 31/12/07 : 642 C : Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles).
- Au 01/01/08 : 6110Z : Télécommunications filaires

5.2. MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS

Les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris S.A., sous le code ISIN FR0000185621.

Cours et volume des actions d'avril 2007 à mars 2008 :



Evolution du cours de l'action

Période	Moyenne	cours le plus bas	cours le plus haut	volume total (en actions)	volume moyen	capitaux échangés
juin 2003	1,17 €	0,92 €	1,35 €	4 415	552	5 216 €
juillet 2003	1,08 €	1,01 €	1,29 €	868	96	892 €
août 2003	1,00 €	0,80 €	1,24 €	1 316	132	1 345 €
septembre 2003	1,02 €	0,85 €	1,30 €	2 798	311	3 379 €
octobre 2003	1,78 €	1,30 €	2,40 €	5 913	370	9 456 €
novembre 2003	3,65 €	2,60 €	5,96 €	11 104	694	51 025 €
décembre 2003	5,26 €	4,10 €	8,00 €	14 279	1 098	95 222 €
janvier 2004	4,08 €	3,00 €	4,84 €	6 438	429	24 466 €
février 2004	4,94 €	3,58 €	6,00 €	18 963	1 355	99 911 €
mars 2004	5,32 €	5,05 €	5,82 €	5 771	339	31 444 €
avril 2004	5,36 €	4,90 €	6,00 €	3 066	204	17 340 €
mai 2004	5,44 €	4,90 €	6,20 €	13 342	834	70 400 €
juin 2004	5,48 €	5,05 €	5,94 €	2 459	273	13 447 €
juillet 2004	5,06 €	4,20 €	5,60 €	940	188	4 790 €
août 2004	5,21 €	4,53 €	5,60 €	2 606	290	13 628 €
septembre 2004	5,58 €	4,70 €	6,60 €	14 420	1 030	88 075 €
octobre 2004	6,01 €	5,50 €	6,30 €	5 158	368	31 548 €
novembre 2004	6,10 €	5,55 €	6,65 €	7 516	501	47 557 €
décembre 2004	5,31 €	5,01 €	5,80 €	4 027	310	21 067 €
janvier 2005	5,19 €	5,02 €	5,40 €	5 104	393	26 651 €
février 2005	5,76 €	4,96 €	6,48 €	13 842	814	83 483 €
mars 2005	5,87 €	5,31 €	6,80 €	3 656	332	22 805 €
avril 2005	5,12 €	4,25 €	6,00 €	4 762	317	22 924 €
mai 2005	6,20 €	3,83 €	8,00 €	20 006	625	131 246 €
juin 2005	5,80 €	5,05 €	6,60 €	29 823	785	172 248 €
juillet 2005	5,51 €	4,54 €	6,38 €	11 833	370	66 716 €
août 2005	5,10 €	4,15 €	6,00 €	45 960	1 149	230 672 €
septembre 2005	4,05 €	3,11 €	5,29 €	59 783	1 758	232 223 €
octobre 2005	3,89 €	3,01 €	5,20 €	43 920	1 156	170 477 €
novembre 2005	3,46 €	3,00 €	3,85 €	27 932	931	96 638 €
décembre 2005	3,33 €	2,77 €	4,00 €	30 715	903	101 787 €
janvier 2006	4,81 €	3,45 €	5,80 €	116 514	2 913	580 353 €
février 2006	5,02 €	4,16 €	5,90 €	47 273	1 688	235 378 €
mars 2006	3,97 €	3,32 €	4,70 €	10 918	1 365	42 158 €
juin 2006	3,34 €	3,04 €	3,75 €	49 788	2 929	162 967 €
juillet 2006	3,19 €	3,12 €	3,66 €	180	23	581 €
août 2006	4,15 €	2,81 €	4,96 €	10 955	685	43 379 €
septembre 2006	3,39 €	3,00 €	3,85 €	18 879	1 049	61 852 €
octobre 2006	2,95 €	2,60 €	3,23 €	23 062	1 441	68 099 €
novembre 2006	3,03 €	2,24 €	3,60 €	28 142	1 481	82 543 €
décembre 2006	3,06 €	2,77 €	3,69 €	17 575	1 172	53 202 €
janvier 2007	3,12 €	2,81 €	3,40 €	12 099	712	37 596 €
février 2007	2,90 €	2,60 €	3,00 €	9 920	709	28 290 €
mars 2007	2,69 €	2,60 €	2,88 €	15 900	1 325	43 178 €
avril 2007	2,64 €	2,45 €	2,75 €	6 792	755	17 688 €
mai 2007	2,73 €	2,48 €	2,90 €	12 144	867	32 977 €
juin 2007	2,69 €	2,63 €	2,80 €	17 077	1 138	46 321 €
juillet 2007	2,55 €	2,15 €	2,80 €	6 356	578	16 709 €
août 2007	2,13 €	2,00 €	2,20 €	3 830	348	8 056 €
septembre 2007	2,83 €	2,05 €	3,00 €	20 427	1 277	60 175 €
octobre 2007	3,03 €	3,00 €	3,10 €	15 280	849	46 194 €
novembre 2007	3,13 €	2,95 €	3,23 €	7 507	536	23 360 €
décembre 2007	3,08 €	2,81 €	3,44 €	9 063	566	27 097 €
janvier 2008	3,40 €	2,95 €	4,00 €	71 839	5 131	251 255 €
février 2008	3,30 €	3,30 €	3,30 €	1 721	430	5 679 €
mars 2008	3,30 €	3,00 €	3,50 €	2 129	237	7 156 €

(Source: www.euronext.com)

Moyenne: moyenne des cours de clôture

Cours le plus bas: cours de clôture le plus bas

Cours le plus haut: cours de clôture le plus haut

Volume moyen: volume total échangé dans le mois divisé par le nombre de jours ayant donné lieu à des transactions.

Capitaux échangés: volume quotidien multiplié par le prix de clôture.

5.3. HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPAUX EVENEMENTS 2007

5.3.1. Historique de la société

Phone Systems & Network a été créée en France en 1993. D'abord agent commissionné d'une société américaine (Telenational, devenue Worldport), la société a commencé à facturer directement ses clients à partir d'août 1995.

Le premier produit commercialisé par la Société a été le « call back ». Ce système tirait profit du grand écart des tarifications internationales entre les opérateurs intervenant dans des environnements concurrentiels (Etats-Unis, Royaume-Uni) et ceux en situation de monopole (Europe continentale, Japon).

L'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications en France depuis le 1^{er} janvier 1998 a permis à la société de renforcer ses capitaux par une introduction sur le nouveau marché et procéder ainsi aux investissements lui permettant d'offrir une large gamme de services de téléphonie fixe.

A ce jour, Phone Systems & Network dispose de commutateurs situés en Ile de France qui concentrent et routent les appels. Phone Systems & Network dispose d'une salle sécurisée dans laquelle se trouvent l'ensemble de ses équipements critiques.

5.3.2. Historique commercial

1995	Premiers Mailing à destination de la communauté japonaise en France
1996	Première approche des clients internationaux (Allemagne)
1997	Lancement auprès des groupes fermés d'utilisateurs du produit d'accès direct
janv-98	Ouverture du marché des télécommunications (suppression des groupes fermés d'utilisateurs)
mars-99	Obtention licence L-33.1
avr-99	Interconnexion F.T. Paris Zone Urbaine et lancement à Paris du Préfixe 1677
mai-99	Lancement commercial segment Maghreb
juin-99	Lancement en Suisse du préfixe 10742
sept-99	Lancement des cartes ethniques auprès des communautés d'origine chinoise, Afrique du nord et Amérique latine
sept-00	Lancement offre Transparence par Via le 2 de Siris
févr-01	Fermeture du service Suisse
mars-01	Arrêt de la commercialisation sur la cible Grand Public abonnement voix fermeture de notre réseau de courtiers
avr-01	Lancement de la vente de nos propres numéros spéciaux 08AB95
sept-01	Lancement commercial de l'offre <i>Transparence</i>
oct-01	Mailing présentant l'offre <i>Transparence</i> auprès de 145.000 PME
Novembre 2001 et Avril 2002	Opération de parrainage auprès de particuliers pour développer l'offre <i>Transparence</i>
A compter de décembre 2001	Relance de l'ensemble des clients (particuliers et entreprises) pour inscription en présélection
mars-02	Test de revente de minutes à un échantillon de téléboutiques (il s'agit de points de vente offrant une dizaine de cabines téléphoniques)
oct-02	Lancement de l'offre « « promoshop » » destinées aux téléboutiques
janv-04	Déploiement commercial d'une solution d'installation de Téléboutiques VoIP clés en mains depuis un accès ADSL
janv-04	Lancement d'un département International ayant pour mission de vendre la gamme de solutions de VoIP (particuliers et entreprises) hors de la métropole et principalement en zone francophone (Afrique et DOM-TOM)
mai-04	Mise en place d'une solution « d'opérateur virtuel » destinée principalement aux FAI (Fournisseur d'Accès Internet) à l'étranger. Cette offre permet à tout FAI de proposer, en marque blanche, l'intégralité des services IP de Phone Systems & Network
mai-05	Ouverture du site www.phonesystems.net
nov-05	Lancement de l'offre VoIP de Nordnet, fournisseur d'accès Internet dans le nord de la France, utilisant intégralement la technologie de Phone Systems & Network. Ce partenariat est le premier de la stratégie « marque blanche » que la société envisage de dupliquer avec différents opérateurs de télécommunications à l'étranger, ne maîtrisant pas la technologie VoIP.

déc-05	Conclusion d'un important accord avec Meditel, 2 ^{ème} opérateur de télécommunications au Maroc, filiale de Telefonica ; cet accord porte sur la fourniture de technologie de VoIP pour les téléboutiques au Maroc et sur la commercialisation de liaisons louées pour les entreprises françaises présentes au Maroc.
juil-07	Création du site www.keyyo.fr offrant des solutions de voip à destination des petites entreprises
déc-07	Fermeture du site phonesystems.net pour les particuliers et création d'une offre particuliers sur le site www.keyyo.fr
déc-07	Lancement de Bladiphone en partenariat avec l'opérateur marocain Wana
déc-07	Lancement d'une offre prepaid pour les téléboutiques : les téléboutiques doivent payer par avance leurs consommations.

5.3.3. Principaux évènements de l'exercice 2007

Acquisition des titres de la société Bladiphone

Jusqu'au 31 décembre 2006, la société PSN, cotée sur Eurolist Compartiment C, ne détenait aucune participation financière. Les comptes arrêtés par le conseil d'administration étaient les seuls comptes sociaux. Aucune obligation n'était donc faite à PSN de produire des comptes en normes IFRS.

Le 30 janvier 2007, PSN a souscrit à 42 % du capital de départ de la société BLADIPHONE (création de société). Compte tenu de l'existence de cette filiale, PSN est désormais tenu d'établir des comptes consolidés en normes IFRS.

Rachat des ORA détenues par GESK

Le 21 décembre 2007, la société par actions simplifiée Gesk a déclaré à l'AMF avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 2/3 et 50% du capital et des droits de vote de Phone Systems & Network et détenir individuellement 42,76% du capital et des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuils résulte du remboursement des obligations remboursables en actions Phone Systems & Network, émises par la société par actions simplifiée Gesk le 10 mars 2006.

La société par actions simplifiée Invest In Europe, agissant pour le compte de FCPI et FCPR dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et détient, pour le compte desdits fonds et indirectement, par l'intermédiaire de la société Gesk qu'elle contrôle, 75,02% du capital et des droits de vote de cette société.

5.4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans le courant de l'exercice 2007, la société a investi en immobilisations incorporelles et corporelles pour 607 K€ contre 526 K€ en 2006 et 917 K€ en 2005.

Les principaux investissements réalisés en 2007 concernent :

- L'acquisition de logiciels pour 42 K€ ;
- Les frais de recherche et développement pour 262 K€ ;
- L'acquisition d'infrastructures techniques pour 110 K€ ;
- Les frais d'installations, de déménagement et l'équipement de deux téléboutiques pour 194 K€.

Tous les investissements réalisés l'ont été sur le territoire Français.

En 2005, Phone Systems & Network avait acquis un « Softswitch », c'est-à-dire un commutateur de nouvelle génération en cœur IP destiné à remplacer ses commutateurs actuels. Cet investissement s'est terminé en début d'année 2006. L'investissement total de 470 K€ a été intégralement financé par un crédit vendeur accordé par Alcatel. Suite à différents problèmes d'exploitation de ce switch, le paiement du crédit a été interrompu et une transaction avec Alcatel a eu lieu permettant de solder la dette dans des conditions acceptables.

Par ailleurs, les dépôts et cautionnements ont fortement diminué sur la période suite à l'arrêt du contrat Debitel et au remboursement d'une caution de 94 K€. Par ailleurs, la provision de 27 K€ constituée en 2006 sur un dépôt dont le remboursement est exigé depuis janvier 2006 a été maintenue à la clôture 2007.

Les investissements concernant la flotte de véhicules de la société sont financés par des contrats de location longue durée sur une durée de 3 ans. La valeur du parc de véhicules en location longue durée à la clôture des années 2005, 2006 et 2007 était respectivement de 96 K€ et 131 K€ et 231 K€.

Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates étaient respectivement de 27 K€ et 34 K€ et 105 K€. Par ailleurs, la société a mis en location divers équipements de VoIP (ordinateurs, passerelles, routeurs, téléphones..) chez ses clients et a financé les dits équipements en crédit-bail.

La valeur de ces équipements à la clôture des années 2006 et 2007 étaient de 261 K€. Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates sont respectivement de 161 K€ et de 71 K€.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1. PRESENTATION GENERALE

Phone Systems & Network est un opérateur de télécommunications qui fournit des solutions hébergées en matière de voix sur IP (VoIP). La société s'appuie sur un savoir-faire technique et marketing développé depuis 12 ans pour proposer un ensemble de services.

Phone Systems & Network se positionne maintenant comme un opérateur VoIP global sur le marché français adressant aujourd'hui trois segments de clientèle :

- La clientèle grand public fortement consommatrice de communications entre la France et l'Afrique (Maghreb compris) ;
- La clientèle des particuliers ayant des besoins sophistiqués ;
- La clientèle des petites et moyennes entreprises.

Sur la clientèle des communautés ethniques présentes en France, la société offre les services suivants :

- Solutions de téléphonie sur IP pour le marché des téléboutiques ;
- Numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Sur la clientèle des petites entreprises, la société offre les services suivants :

- Solutions de téléphonie sur IP via son site Keyyo.fr ;
- Numéros spéciaux pour les entreprises (équivalent des numéros verts ou indigos ou surtaxés de France Telecom), avec serveurs vocaux associés.

La Voix sur IP (VoIP) a acquis le statut de technologie mûre avec des déploiements significatifs dans les plus grands groupes internationaux. Les particuliers l'ont également massivement adoptée, suite aux offres d'appels illimités incluses dans les forfaits Internet haut débit.

Si les fournisseurs d'accès Internet sont bien placés (ex : Free), les offres d'opérateurs de VoIP, fonctionnant à partir de n'importe quel accès Internet, connaissent également un grand succès (ex : Skype), car elles introduisent une notion de mobilité, appréciée d'une clientèle nomade, en forte croissance.

Phone Systems & Network a su saisir l'opportunité de la Voix sur IP en devenant non seulement un opérateur de télécommunications IP mais également un intégrateur de solutions de Voix sur IP ; en effet, cette technologie, qui réduit le coût des minutes et offre de nombreux services, nécessite une installation sur site que, jusqu'à présent, ni les installateurs privés de télécommunications ni les intégrateurs de réseau ne maîtrisent convenablement.

En apportant une solution globale, Phone Systems & Network a su répondre à une attente provenant des trois cibles de clientèle décrite ci-dessus.

Par ailleurs, avec la simplicité grandissante des solutions de VoIP, apparaît un nouveau marché de PME aptes à intégrer elles-mêmes les terminaux de VoIP ; ce constat a conduit Phone Systems & Network à commercialiser ses offres de VoIP sur le web (www.keyyo.fr), sans intermédiaire. Ce site s'adresse à des petites PME qui ont acquis leurs équipements en Grande Distribution ou chez des revendeurs spécialisés. Elles peuvent également commander ces terminaux sur le site internet, ce site a bénéficié du partenariat avec Linksys, filiale Grand Public et PME de Cisco, leader mondial des équipements Internet.

6.2. SECTEURS D'ACTIVITE

Phone Systems & Network est positionné sur trois secteurs d'activité :

- Pôle Keyyo : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité en forte croissance représentant environ 29 % du chiffre d'affaires 2007 ;
- Pôle Ethnique : téléboutiques et particuliers représentant environ 64 % du chiffre d'affaires 2007 ;
- Pôles Opérateurs et grand comptes : Revende de minutes à des grands opérateurs et/ou à des grands comptes. Cette activité représente 7 % du chiffre d'affaires 2007.

6.3. PRINCIPALES REALISATIONS D ACTIVITE DE L EXERCICE 2007

Relance de l'activité Ethnique :

- Croissance du parc TB ;
- Lancement d'une offre prepaid pour les téléboutiques ;
- Lancement de Bladiphone au 1er décembre 2007 : Offre ADSL/Téléphonie IP à destination des résidents marocains en France.

Accélération de la migration vers le modèle d'e-opérateur de nos activités entreprises et particuliers :

- Lancement de Keyyo au 3 avril 2007 : 1er IPCentrex full web à destination des TPE/ PME ;
- Migration de nos offres PSN.net en Keyyo début décembre 2007.

Consolidation de nos activités de nos services aux opérateurs :

- Forte progression de la terminaison de minutes Call center pour Meditel (>1 million de minutes / mois) ;
- Evolution prévue du partenariat Nordnet.

6.4. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

6.4.1. Les partenaires de l'entreprise

6.4.1.1. Les clients

Les clients de Phone Systems & Network se décomposent sur trois pôles d'activité :

- Pôle Keyyo : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité en forte croissance représentant environ 29 % du chiffre d'affaires 2007 ;
- Pôle Ethnique : téléboutiques et particuliers représentant environ 64 % du chiffre d'affaires 2007 ;
- Pôles Opérateurs et grand comptes : Revente de minutes à des grands opérateurs et/ou à des grands comptes. Cette activité représente 7 % du chiffre d'affaires 2007.

6.4.1.2. Partenariats

La société établit des partenariats de distribution avec des apporteurs d'affaires, généralement professionnels des télécoms, en France comme en Afrique. Cette approche de distribution indirecte permet à Phone Systems & Network de limiter ses coûts d'acquisition de clientèle et de concentrer ses investissements sur les développements technologiques.

6.4.1.3. Sous-traitance

La société a fait appel à de la sous-traitance au Maroc, pour du support technique et commercial par téléphone. La sous-traitance représente moins de 3% des charges de la société.

6.4.1.4. Les fournisseurs

Phone Systems & Network a choisi ses fournisseurs de communications, en fonction de la qualité de leur infrastructure, de leur tarification et de leur pérennité. Cette liberté évite toute dépendance à l'égard de ses fournisseurs.

Elle travaille notamment avec les opérateurs français : 9 Telecom, Colt, France Telecom, Télécom Développement et Verizon, Completel.

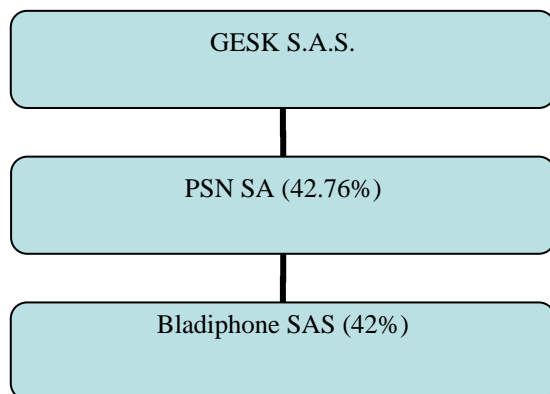
Ces partenaires sont non exclusifs afin de garantir le meilleur service au meilleur prix à nos clients.

Concernant les équipements de VoIP, les principaux fournisseurs sont Linksys et Quintum, tous deux américains et leaders sur leur marché.

7. ORGANIGRAMME

7.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE

Au 31 mars 2008, l'organigramme simplifié du groupe est le suivant :



La SAS GESK est une société holding, la répartition du capital de est la suivante :

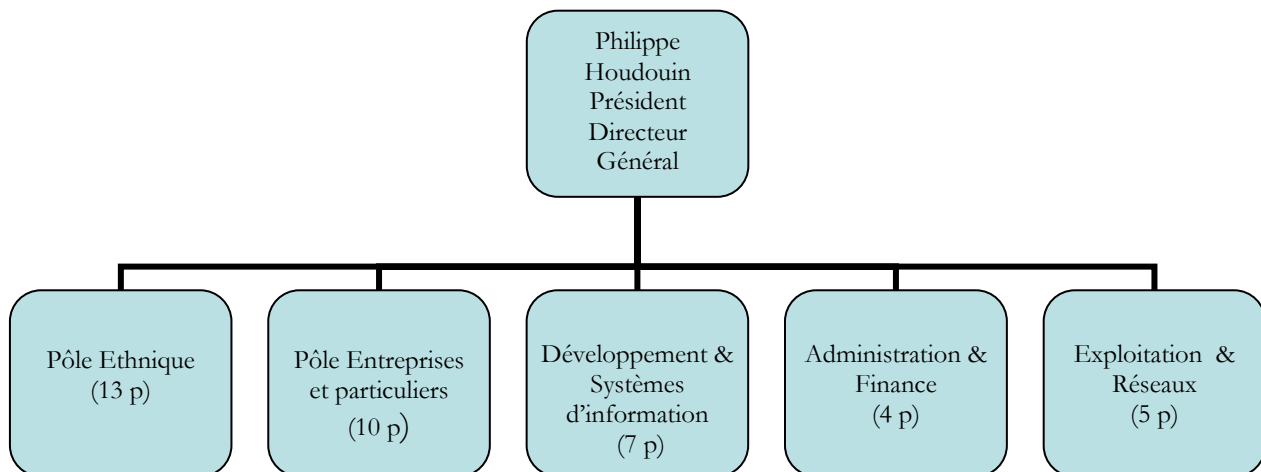
Associés	Nombre d'actions	Droits de vote	Pourcentage
Invest in Europe représentant six fonds :			
- Europe Innovation 2002	15.530	15.530	44,94 %
- Europe Innovation 2003	1.861	1.861	5,38 %
- Europe Innovation 2004	1.522	1.522	4,40 %
- Europe Innovation 2006	2.076	2.076	6,01 %
- Truffle Venture	600	600	1,74 %
- UFF Innovation 5	5.605	5.605	16,22 %
	3.866	3.866	11,19 %
Magelio Capital	1.259	1.259	3,64%
Eric SAIZ	12.260	12.260	35,47%
Integrated Global Comm.	1.837	1.837	5,32%
Silvère BAUDOUIN	1.837	1.837	5,32%
B.PHAM NGOC	1.837	1.837	5,32%

La répartition du capital de Phone Systems & Network est détaillée au chapitre 18 – principaux actionnaires

Bladiphone SAS est un opérateur télécom franco-maghrébin détenue à 42 % par Phone Systems & Network , le solde du capital appartenant à Monsieur Karim Boukaa, homme d'affaires marocain.

7.2. ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE PHONE SYSTEMS & NETWORK

Début 2008, la société Phone Systems & Network a formalisé un nouvel organigramme désormais divisé en unités d'affaires, ce dernier a évolué de la manière suivante :



7.3. RELATIONS ENTRE LES SOCIETES

Phone Systems & Network a conclu avec sa filiale, Bladiphone, un accord d'assistance technique et de fournitures de prestations. Par ailleurs, une convention d'avance en compte courant a été mise en place. Phone Systems & Network estime que ces contrats ont été conclus à des conditions normales de marché.

8. PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS

8.1. PROPRIETE IMMOBILIERE

Depuis novembre 2002, le siège de la société était situé 22, rue Mozart (92110) CLICHY. Il occupe depuis janvier 2005 une surface agrandie de 354 mètres carrés d'espace de bureaux pour un loyer annuel hors charges de 61 K€.

Au cours du mois de décembre 2007, le siège social de la société a été transféré au 92-98 boulevard Victor Hugo (92115) CLICHY.

Pour faire face à la croissance et à l'augmentation du nombre de salariés, la surface des bureaux s'élève maintenant à 516 mètres carrés avec archives pour un loyer annuel hors charges de 108 K€. Une franchise de trois mois a été obtenue du 1^{er} novembre 2007 au 31 janvier 2008 pour un montant hors charges de 26 K€.

8.2. PROPRIETE INDUSTRIELLE

Phone Systems & Network a déposé le nom et le logo « Phone Systems & Network » dont elle a la propriété. Les noms « Phonesystems.net » et « Keyyo » utilisés spécifiquement pour ses activités en ligne ont été réservés et enregistrés auprès des autorités internationales d'administration des noms de domaines sur Internet. La société n'a pas déposé de brevets.

8.3. ACTIFS DE LA SOCIETE

A ce jour, Phone Systems & Network possède les actifs nécessaires à la poursuite de son activité commerciale.

Au 31 décembre 2007, les droits au bail s'élèvent à 105 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- | | |
|--|-------|
| - Le bail de la rue Charbonnière acquis le 09-12-2003 pour | 68 K€ |
| - Le bail de la rue Ordener acquis le 31-12-2003 pour | 37 K€ |

Au 31 décembre 2007, les fonds de commerce s'élèvent à 124 K€.

Ce poste est constitué du fonds Royal Telecom sis au Bd Général Leclerc à Clichy acquis le 08 décembre 2006.

En 2007, Phone Systems & Network a cédé un fonds de commerce de téléboutique à Poissy pour 9 K€. Ce dernier avait été acquis le 05 avril 2004, pour un montant de 12 K€.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

9.1. RAPPORT GENERAL CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007 ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous présentons ci-après, le rapport de gestion de votre Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007 et clos le 31 décembre 2007.

1 - **Présentation et règles d'établissement des comptes annuels :**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2 - **Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé**

2 - 1. **Phone Systems & Network**

La société anonyme Phone Systems & Network est la société mère du groupe Phone Systems & Network.

Le chiffre d'affaires net de notre société a poursuivi son augmentation en passant de 11.405 K€ sur l'exercice 2005 à 12.081 K€ sur l'exercice 2006 et à 14.035 K€ sur l'exercice 2007.

Le pourcentage de variation correspondant est donc de 5,9% pour 2006 et de 16,2% pour l'année 2007.

En milliers d'euros	Total 2007	Total 2006	% (2007/2006)	Variation Total 2005
Chiffre d'affaires	14.035	12.081	+ 16 %	11.405
Dont ventes de marchandises	267	412	- 35 %	268

La marge brute est passée de 40 % à 44 % soit une augmentation de 4 points.

La marge brute représente le chiffre d'affaires de la société diminué du coût d'achat des minutes consommées, des achats de matériels revendus et des frais de liaisons louées.

Ces chiffres expriment les efforts entrepris par la société pour augmenter son chiffre d'affaires et ses marges, tout en développant de nouvelles activités. Durant l'exercice 2007, la société s'est par ailleurs concentrée sur la relance de son activité commerciale

Les charges d'exploitation sont passées de 14.618 K€ sur l'exercice 2006 à 14.432 K€ sur l'exercice 2007.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 3.320 K€ contre 2.989 K€ en 2006 soit une progression de 11 %.

Les impôts et taxes s'élèvent à 152 K€ contre 142 K€ en 2006 soit une progression de 7 %.

Les charges de personnel s'élèvent à 2.373 K€ contre 2.317 K€ en 2006 soit une progression de 2,4 %.

Les dotations aux provisions sur actif circulant diminuent en passant de 312 K€ à 177 K€ en 2007.

Les autres charges s'élèvent à 129 K€ en 2007 contre 882 K€ en 2006. En 2006, elles correspondaient essentiellement à l'apurement de créances clients qui étaient majoritairement provisionnées antérieurement. Ces charges sont en grande partie contre balancées par des reprises de provisions sur comptes clients pour un montant de 630 K€.

En 2007, il s'agit principalement de pertes sur clients et charges diverses de gestion courantes.

L'exercice se solde en conséquence par un résultat d'exploitation bénéficiaire de 27 K€ pour 2007 contre un déficit d'exploitation de 1.747 K€ sur l'exercice 2006.

Le résultat net s'établit ainsi à 236 K€.

Le total du bilan est passé de 6.263 K€ au 31 décembre 2006 à 6.701 K€ au 31 décembre 2007 avant affectation du résultat.

Les capitaux propres sont d'un montant de 2.370 K€ au 31 décembre 2007 contre 2.133 K€ au 31 décembre 2006.

La société n'a quasiment plus d'endettement à moyen terme et disposait au 31 décembre 2007 d'une trésorerie de 2.218 K€.

La société a créé en janvier 2007, une filiale de droit français détenue à 42 % dénommée Bladiphone SAS, le solde du capital appartenant à Monsieur Karim Boukaa, homme d'affaires marocain. Bladiphone SAS est dirigée par un directeur général qui est nommé par Phone & Systems et Network après consultation du comité de supervision. Cette société a vocation à commercialiser des offres de téléphonie grand public destinées aux communautés du Maghreb vivant en France. L'activité de cette société a démarré en décembre 2007.

La société a fait l'objet d'une vérification de la comptabilité par les services fiscaux. Cette vérification a démarré début avril 2007. Elle concerne les exercices fiscaux 2004, 2005 en matière d'impôts directs et les années 2004, 2005 et 2006 en matière de TVA. Ce contrôle s'est achevé sans redressement à la charge de la société.

2 – 2. Groupe Phone Systems & Network selon les normes IFRS

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à la somme de 14.015 K€ au 31 décembre 2007.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 14.595 K€ pour l'exercice écoulé. Par conséquent le résultat opérationnel du groupe s'élève à la somme de 2 K€.

Le résultat financier s'élève quant à lui à la somme de 78 K€.

En conséquence, et après déduction de toutes les charges, impôts, amortissements, notre résultat net consolidé se solde par un bénéfice de 233 K€.

Le total de bilan consolidé au 31 décembre 2007 s'élève à la somme de 6.811 K€.

L'impact de la société Bladiphone, filiale de Phone Systems & Network, dans les comptes consolidés est très réduit.

3 -Filiales et participations :

Depuis le 15 janvier 2007, Phone Systems détient 42 % de la SAS Bladiphone. Phone Systems détient 1 554 actions sur les 3 700 composant le capital de la SAS Bladiphone.

Bladiphone SAS est un opérateur télécom franco-maghrébin. Il s'appuie sur l'alliance technologique entre Phone Systems & Network (SA cotée à la Bourse de Paris depuis 1994, leader de la téléphonie sur Internet avec près de 200.000 utilisateurs) et l'opérateur télécom marocain Wana (2ème opérateur fixe du pays, avec plus d'un million d'abonnés).

L'activité de Bladiphone a réellement commencé sur le 4ème trimestre 2007 et génère un chiffre d'affaires de 8 K€ en 2007 :

Les charges de l'exercice sont liées au lancement de l'activité et s'élèvent à 363 K€.

Le résultat d'exploitation est négatif et s'élève à (354) K€.

Compte tenu de charges financières qui s'élève à 14 K€, le résultat net est en perte de (368) K€.

4 - Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir :

4.1. Pour PHONE SYSTEMS & NETWORK :

Après une année 2006 de stabilisation technologique et de restructuration, et une année 2007 qui a été une année de re-fondation, avec la relance de l'activité ethnique, l'accélération de la migration vers le modèle d'e-opérateur de nos activités entreprises et particuliers et la consolidation de nos activités de télésurveillance et de nos services aux opérateurs, l'année 2008 devrait être une année d'accélération de la croissance interne.

L'entreprise veut :

- devenir l'un des acteurs de référence du marché ethnique ;
- réussir à imposer le modèle d'e-opérateur pour les PME en France comme l'un des plus prometteurs, avec la richesse, simplicité et performance de l'offre ;
- développer le contenu technologique de l'entreprise en préservant son indépendance technologique presque totale vis-à-vis de fournisseurs d'infrastructure ou de service.

4.2 Pour BLADIPHONE :

L'équilibre financier devrait être atteint en septembre 2008 et l'autosuffisance financière le devrait l'être début 2009.

5 - Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé :

5.1. Programme de rachat de titres :

En date du 6 février 2007, une délégation de pouvoir a été donnée au Président, Monsieur Philippe Houdouin par le conseil d'Administration afin de procéder au rachat d'actions de la société.

En date du 4 mars 2008, le rachat de 171.845 actions pour un montant unitaire de 4,13 € a donc été effectué auprès de la société WITTSUN qui détenait 7,16% du capital de notre société.

Le programme de rachat d'actions a été communiqué à l'AMF en date du 3 mars 2008 avec les objectifs suivants :

Principalement d'attribuer les actions rachetées aux salariés et éventuellement aux mandataires sociaux
Éventuellement de conserver les actions pour les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

5.2- Fusion absorption de GESK

La société entend réaliser la fusion-absorption de la société GESK.

Cette fusion permettrait à la société PHONE SYSTEMS & NETWORK de terminer la mise en œuvre des engagements pris dans les pactes d'actionnaires des 10 et 16 janvier 2006 et de permettre aux actionnaires de GESK de devenir directement propriétaires des titres cotés de notre société.

Cette opération fait l'objet d'un rapport qui sera remis aux actionnaires.

6 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale :

Depuis la fin de l'exercice 2007, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu, à l'exception des évolutions décrites ci-dessus au paragraphe « événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé ».

7 - Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée :

- Facteurs de risques liés à Phone Systems & Network
- Risques liés à une insuffisance d'autofinancement pour satisfaire la politique de croissance

Les infrastructures techniques et les équipements de télécommunication actuels sont appelés à évoluer. La migration vers la Voix sur IP que Phone Systems & Network a entrepris parmi les premiers est achevée. Toutefois la croissance de ses activités nécessitera de nouveaux investissements dans le futur qui devront être financés.

Par ailleurs, le développement commercial de la société a été le fruit de partenariats avec des sociétés de distribution, d'accords avec des apporteurs d'affaires ou de ventes à des grossistes. Ce mode indirect réclamait des investissements faibles ou nuls qui étaient autofinancés. Désormais, la société souhaite commercialiser directement ses services de VoIP ce qui nécessitera des investissements commerciaux conséquents qu'elle devra financer.

De plus, la société, compte tenu de l'étroitesse de ses ressources, ne serait pas en mesure de saisir d'autres opportunités commerciales ou de croissance externe, si elles se présentaient, sans faire appel à des financements extérieurs par essence aléatoires.

- Risques liés à la maîtrise de la croissance interne

Phone Systems & Network anticipe une croissance dans les années à venir. Toute croissance génère des difficultés inhérentes dans les domaines technique, commercial ou administratif.

Par ailleurs, la société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait mettre en cause les perspectives de développement escomptées. La plupart des salariés sont liées par des clauses de non-concurrence.

- Risques liés à la maîtrise de la trésorerie, risque de liquidité

Le montant de la trésorerie disponible de la société est significatif ce qui limite le risque d'insolvabilité de la société. La trésorerie de la société s'est nettement renforcée au cours de l'année 2006 du fait exclusivement de l'opération financière de septembre 2006 qui a permis la recapitalisation de la société.

La société ne dispose aujourd'hui d'aucune ligne de financement significative auprès des établissements de crédit.

- Risques liés à l'évolution technologique

Phone Systems & Network compte sur sa capacité technologique pour adapter ses offres aux besoins des consommateurs dans un environnement technologique extrêmement mouvant. Compte tenu de sa faible taille, Phone Systems & Network doit effectuer des choix technologiques en amont. Un mauvais choix ou une maîtrise technique insuffisante pourrait conduire à des surcoûts importants pour la société.

- Risques liés à l'absence de pérennité des résultats

L'évolution du résultat d'exploitation au cours des dernières années : -1 175 k€ au 31/12/2002 ; +151 k€ au 31/12/2003 ; +363 k€ au 31/12/2004 ; - 705 k€ au 31/12/2005 et -1 747 k€ au 31/12/2006 fait peser un risque important lié à l'absence de pérennité des résultats.

- Historiques de pertes – rentabilité future incertaine

Après plusieurs années consécutives de pertes, la société a retrouvé un résultat net positif en 2003 et en 2004. En 2005 et en 2006, le résultat a été à nouveau déficitaire. En 2007, la société a retrouvé un résultat net positif. Compte tenu de cet historique et de sa taille, la rentabilité future de la société n'est encore pas assurée.

- Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirecte

La société dispose de plusieurs possibilités alternatives d'approvisionnement qui limitent fortement le risque de dépendance lié à la résiliation éventuelle des contrats commerciaux avec ses fournisseurs. En fait le mode de fonctionnement habituel de la société consiste à router chaque appel vers le fournisseur offrant à un instant donné le meilleur rapport qualité / prix ; l'indépendance vis-à-vis d'un fournisseur particulier est donc très forte. Il en est de même des réseaux de vente indirecte dont aucun ne représente une part significative de son chiffre d'affaires.

- Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)

Les différentes polices d'assurance souscrites par Phone Systems & Network ont représenté sur l'exercice 2007 une charge totale de 47 k€.

Elles couvrent les risques suivants:

- Responsabilité civile professionnelle pour 32 k€
- Police multirisque bureau pour 4 k€ ;
- Police d'assurance Homme clé pour 6 k€ ;
- Le solde de 5 k€ concerne l'assurance des véhicules.

- Risques commerciaux

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la société est faible ; en effet, notre premier client est l'un des plus importants opérateurs français et le chiffre d'affaires correspondant est en grande partie compensé par des achats de minutes internationales chez ce même opérateur.

La répartition du chiffre d'affaires des principaux clients est la suivante :

Premier client :	21,9 % du CA ;
5 premiers clients :	33,1 % du CA ;
10 premiers clients :	36,6 % du CA.

- Risques de taux de change

Tous les échanges de la société sont libellés en euros à l'exception de quelques anciens clients répartis dans de nombreux pays qui représentent moins de 1% du chiffre d'affaires de la société. L'activité de la société n'est donc pas sujette au risque de taux de change.

- Risques liés à l'application de la réglementation sur les 35 heures

L'application de la réglementation des 35 heures, en vigueur depuis 2001, ne soulève pas de difficultés particulières, ni dans la gestion des ressources humaines, ni dans la maîtrise des charges salariales.

- Risques juridiques

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

- Saisonnalité

Néant.

- Produits défectueux - risques liés aux actions en responsabilité

Néant.

- Nécessité de développer des services d'assistance clientèle et des services professionnels

Néant.

- Risques liés au secteur des télécommunications

- Risques de concurrence

Phone Systems & Network, très conscient du contexte fortement concurrentiel du marché des télécommunications, a orienté son développement sur des niches nécessitant un fort savoir-faire technique et marketing ; la difficulté à maîtriser ce savoir-faire constitue une barrière à l'entrée de nouveaux concurrents. Toutefois, la société ne s'abrite pas derrière ces barrières et table avant tout sur son dynamisme technique et commercial.

- Réglementation

La société exerce un métier réglementé par L'ART dans le cadre des licences dont elle dispose (L34-1 et L33-1) ; son activité est conforme à la réglementation et la société ne prévoit pas d'évolution réglementaire pouvant avoir un impact négatif sur son activité.

- Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité industrielle de la société se réduit exclusivement à la commutation de minutes effectuée sur ses équipements de télécommunication situés à Nanterre (92). La société n'a pas construit de réseau et ne diffuse aucun signal électromagnétique (comme ce peut être le cas dans le cas de la téléphonie mobile). En conséquence et compte tenu de la spécificité de son activité la société estime ne pas être soumise à des risques industriels ou liés à l'environnement.

- Risques liés à la filiale Bladiphone

Le lancement de toute activité nouvelle comporte des risques marketing, techniques et d'organisation que Bladiphone va devoir gérer. Le déploiement des activités de Bladiphone financé en partie par Phone Systems & Network pourrait avoir un impact sur la situation de trésorerie de son actionnaire.

- Risques liés aux marchés financiers

- Risques de réaction du marché à la politique d'acquisitions et investissements futurs

La société pourrait être amenée à annoncer des acquisitions ou des investissements. Ces acquisitions et investissements pourraient faire l'objet, en tout ou en partie, d'une rémunération en actions. Les acquisitions et investissements futurs, ou la publication par la société d'annonces concernant des acquisitions ou investissements pourraient avoir un effet dilutif sur le capital. Le fait qu'ils soient payés en numéraire ou en actions de la société, pourrait également avoir un effet négatif sur le cours de bourse en fonction de la réaction du marché.

8 - Dissociation des fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général :

Le Conseil d'administration en date du 28 avril 2005 avait reconduit la séparation des fonctions entre Président et Directeur général de la société.

Le Conseil d'administration en date du 8 janvier 2008 a procédé à un changement d'option du mode d'exercice de la direction générale qui dorénavant est cumulée avec les fonctions de président du conseil d'administration.

Lors de ce même conseil d'administration, Monsieur Philippe Houdouin a été nommé à compter du 1er janvier 2008, président du conseil d'administration pour toute la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera réunie en 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice évolué.

Par conséquent Monsieur Philippe Houdouin exerce ces fonctions de président du conseil d'administration en plus de ses fonctions de directeur général.

9 - Activité de la société en matière de recherche et de développement :

Au cours de l'exercice 2007, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Ces efforts ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet Keyyo.

Un nouveau projet nommé « back office » a été immobilisé en 2007.

Ces développements ont été immobilisés dans les comptes sociaux 2007 pour un montant de 264 K€.

Les coûts de développement sont immobilisés lorsque le projet répond à l'ensemble des critères d'activation suivants :

- le projet a de sérieuse chance de réussite,
- l'entreprise démontre son intention et sa capacité financière et technique d'achever le projet pour l'utiliser ou le vendre,
- les dépenses attribuables au projet au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable,
- le projet générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à l'entreprise.

Les dépenses de recherche sont préalablement comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées ; les dépenses encourues après l'achèvement du projet sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent de générer des avantages économiques futurs supplémentaires.

Les développements activés dans les comptes sociaux sont amortis sur une durée de 3 ans.

10 - Inventaire des valeurs mobilières

Au 31 décembre 2007, les valeurs mobilières se décomposent de la manière suivante :

- 1 étoile HOR. 18 mois	20 382,16 €
- 4 étoiles EONIA	393 117,56 €
- 16 étoiles PREMIERE JOUR FCP SI 4 DEC	883 515,84 €
- 56 étoiles COURT TERME INSIT	485 922,08 €
Soit un total de	1 782 937,64 €

11 - Dépenses visées par l'article 39-4 du code général des Impôts :

En application des dispositions de l'article 223 Quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses non déductibles fiscalement, en application de l'article 39-4 dudit code, s'élèvent à un montant global de 6 k€.

12 - Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôles de telles sociétés :

Néant à la date du 31 décembre 2007.

13 - Opérations sur titres réalisées par les dirigeants :

La société rappelle que conformément à ce qui était décrit dans son document de référence de l'année 2005 enregistré auprès de l'AMF sous le N° D.06-0257 le 12 Avril 2006, l'entrée de nouveaux investisseurs dans le capital de GESK a donné lieu à toute une série d'opérations réalisées par les dirigeants de Phone Systems.

Le 18 janvier 2008, la société Magelio Capital dont Mr Philippe Houdouin détient 49 % du capital a réalisé l'acquisition de 43.000 actions au prix de 3.5 € sur le marché.

14 - Rémunérations et avantages de toute nature versés par la société à chaque mandataire social au titre de leur mandat :

1- Monsieur Eric Saiz a perçu, au cours de l'exercice 2007, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, une rémunération brute de 90.000 euros. Un véhicule de société a été par ailleurs mis à sa disposition durant le premier semestre de l'année 2007, représentant un avantage en nature de 1.361 euros.

2- Le procès verbal du Conseil d'administration du 19 décembre 2006 a fixé la rémunération de Monsieur Philippe Houdouin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance. Monsieur Philippe Houdouin n'a pas eu de véhicule de fonction et sa rémunération brute annuelle est de 72 K €.

3- Le conseil d'administration en date du 8 janvier 2008 a décidé la fixation d'une indemnité conventionnelle qui serait versée à Monsieur Philippe HOUDOUIN en cas de cessation de ses fonctions de directeur général dès lors que cette cessation interviendrait après le 31 décembre 2008. Avant cette date, Monsieur Philippe HOUDOUIN n'aurait droit à aucune indemnité.

Cette indemnité est liée conformément aux dispositions de la loi TEPA en date du 21 août 2007 à ses performances au regard de celles de la société.

La cessation des fonctions de Monsieur Philippe HOUDOUIN lui donnant droit à indemnisation s'entend de la révocation de son mandat de directeur général, du non renouvellement dans ses fonctions de directeur général, de sa démission ou d'une caducité de son mandat par exemple à la suite d'une fusion ou d'un changement de mode de direction ou d'administration de la société.

Le versement de cette indemnité est conditionné à deux conditions cumulatives :

- la performance personnelle de Monsieur Philippe HOUDOUIN qui devra par son travail et sa compétence permettre à la société d'avoir un résultat net moyen bénéficiaire sur deux ans. Cette moyenne sera calculée sur le résultat net figurant dans le compte de résultat des comptes annuels ou, le cas échéant, des comptes consolidés si la société est astreinte à en établir, des deux derniers exercices approuvés par l'assemblée générale précédents son départ.
- la performance de la société sera appréciée par l'évolution de son cours de bourse dont la moyenne sur les 50 derniers jours de bourse précédents le départ de Monsieur Philippe HOUDOUIN devra être supérieure à six (6) euros.

Si la moyenne du cours de bourse de l'action PHONE SYSTEMS & NETWORK sur les 50 derniers jours de bourse précédents le départ de Monsieur Philippe HOUDOUIN s'élève à au moins 6 euros, le montant de l'indemnité qui lui sera versée sera compris entre 12 fois sa dernière rémunération brute mensuelle et six fois le montant annuel du plafond de la sécurité sociale selon la formule de calcul suivante :

$$I = CB \times M / 6$$

Les éléments de cette formule étant définis ainsi qu'il suit :

- I étant l'indemnité conventionnelle de départ due à Monsieur Philippe HOUDOUIN ;
- CB étant la moyenne du cours de bourse de l'action PHONE SYSTEMS & NETWORK sur les 50 derniers jours de bourse précédents le départ de Monsieur Philippe HOUDOUIN ;
- M étant égale à 12 fois la dernière rémunération brute mensuelle sur un mois complet perçue par Monsieur Philippe HOUDOUIN.

Cette décision sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23 juin prochain

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

15 -Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux :

15.1. Pour la société Phone Systems & Network :

Monsieur Eric Saiz est Président du Conseil d'administration de la société Phone Systems & Network depuis le 20 septembre 2006. Il était également Directeur Général de la SAS GESK. Il a démissionné de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Phone Systems & Network en date du 8 janvier 2008. Il a également démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la SAS Bladiphone en date du 11 janvier 2008. Eric Saiz est également Directeur Général de la société GESK

Monsieur Philippe Houdouin a été nommé en qualité d'administrateur de la société par l'assemblée du 19 mai 2006, puis en qualité de Directeur général le 19 décembre 2006 pour une durée de 3 ans qui expirera à l'issue du conseil d'administration réuni en l'an 2009 pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé, en remplacement de Monsieur Silvère Baudouin.

Depuis le 8 janvier 2008 Monsieur Philippe Houdouin cumule les fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration de la société Phones Systems & Networks.

Monsieur Philippe Houdouin est par ailleurs, administrateur de Lascom. Il est également Directeur Général de la société MAGELIO CAPITAL et Président de la SAS Bladiphone.

Depuis le 11 janvier 2008, Monsieur Philippe Houdouin cumule les fonctions de Directeur Général et de Président de la SAS Bladipone.

Monsieur Bernard Louis Roques a été nommé administrateur de la société par l'assemblée du 19 mai 2006 pour 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie en l'an 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice. Il est également administrateur de Netbooster, d'Equitime, de PeopleCube, de GoAdv et de NetMedia Europe. Il est également Directeur Général de la société Invest in Europe.

Monsieur Mark Bivens a été nommé administrateur de la société par l'assemblée du 19 mai 2006 pour 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie en l'an 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice. Il est également administrateur de MoMac Wireless Holdings, de PeopleCube. Il a la fonction de Directeur Général unique de NetMedia Europe.

15.2. Pour la SAS Bladiphone :

Monsieur Eric Saiz était Directeur Général de la SAS Bladiphone. Il a démissionné de ses fonctions en date du 11 janvier 2008.

Monsieur Philippe Houdouin est Président de la SAS Bladiphone.

16 - Informations sociales :

L'effectif de la société au 31 décembre 2007 était de 40 personnes. Tous les contrats de travail étaient à durée indéterminée.

Tous les salariés travaillent à temps plein, la durée étant de 35 heures par semaine. La société n'emploie pas de travailleurs handicapés. Phone Systems & Network fait appel à des cabinets extérieurs pour des activités très spécialisées comme l'expertise comptable ou l'expertise juridique.

Les salaires et charges sociales s'établissent à 2.372 K€.

Les effectifs de la société au 31 décembre 2007 se décomposent comme suit :

	Effectif de la société 2007	Effectif de la société 2006	Effectif de la société 2005
Cadres	26	21	17
Employés	14	15	13
Total	40	36	30

Au 31 décembre 2007, la société Bladiphone n'emploie aucun salarié.

17 - Informations environnementales :

Du fait de son activité exclusivement liée aux communications de type électronique, l'influence de l'activité de Phone Systems & Network sur l'environnement est particulièrement faible.

18 - Pratiques anticoncurrentielles :

La société n'a pas eu connaissance d'injonction ou de sanction pécuniaire au cours des 12 derniers mois au titre de pratiques anticoncurrentielles prononcées par le Conseil de la Concurrence.

19 - Capital et droit de vote

Les actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote sont les suivants :

Au 31 décembre 2007 :

GESK SA	42.76%
Truffle	32.26%
Wittsun SA	7.16%
L.A. Finances	5.22%

Le pourcentage de capital correspond au pourcentage de droit de vote.
Aucune action ne donne droit à un vote double.

20 - Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

Il est rappelé que la société est directement contrôlée par GESK à hauteur de 42.76 % de son capital au 31/12/2007.

21 - Programme de rachat d'actions propres :

Le Conseil d'Administration en date du 6 février 2008 a décidé de donner tout pouvoir à Monsieur Philippe HOUDOUIN en sa qualité de directeur général de la société conformément aux dispositions de l'article L 225-209 alinéa 3 du Code de commerce pour racheter des actions de la société dans la limite de 10% du capital de la société, préciser les termes des rachats, arrêter les modalités de l'opération et établir le descriptif du programme.

Le 4 mars 2008, la société a procédé au rachat de 176 241 titres pour un montant unitaire de 4,13 € auprès de la société WITTSUN qui détenait 7,16% du capital de la société Phone Systems.

Le programme de rachat d'actions a été communiqué à l'AMF en date du 5 mars 2008 avec les objectifs suivants :

- Principalement attribuer les actions aux salariés et éventuellement aux mandataires sociaux ;
- Eventuellement les conserver et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe.

22 - Nomination de commissaires aux comptes :

Néant.

23 – Transfert du siège social :

Le conseil d'administration a, par décision du 5 novembre 2007, décidé le transfert du siège social de la société de Clichy (92110), Z.A.C ESPACE CLICHY, 22, rue Mozart à Clichy (92110), 92-98, boulevard Victor Hugo qui a été réalisé le 15 décembre 2007.

L'assemblée générale annuelle ordinaire du 23 juin 2008 devra ratifier le transfert de siège social.

24 -Approbation des comptes et affectation du résultat :

Nous vous proposons d'approuver les comptes et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élevant à la somme de 236.362,20 euros qui, avec le report à nouveau débiteur de 2.502.806,60 euros forme un total de (2.266.444,40) euros intégralement au compte de report à nouveau qui s'élèvera alors à la somme de (2.266.444,40) euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6 K€ et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Chers Actionnaires, en l'expression de nos sentiments distingués.

Le conseil d'administration

9.2. RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ARTICLE L 225-129-5 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129-5 du Code de commerce, nous vous rappelons l'assemblée générale mixte du 30 mai 2007 a votée les délégations de compétences suivantes :

- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des rachats d'actions Phone Systems & Network ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation du capital social réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce ;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue d'attribuer aux salariés de la société et/ou aux mandataires sociaux autorisés des options d'achat ou de souscription d'actions ;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue d'attribuer des actions gratuites aux salariés de la société et/ou aux mandataires sociaux autorisés ;

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2007 aucune des délégations n'a été utilisée.

La délégation faite au profit du conseil d'administration pour pouvoir procéder au rachat des titres Phone Systems & Network étant d'une durée de 18 mois qui expira par conséquent le 30 novembre 2008, il sera proposé aux actionnaires de la société de voter une nouvelle délégation pour une nouvelle durée de 18 mois.

Les autres délégations ayant été votées pour une durée de 26 mois n'ont pas à être renouvelées cette année par l'assemblée générale extraordinaire.

Le conseil d'administration pourra par conséquent en faire usage au cours de l'exercice en cours.

Le conseil d'administration

9.3. RAPPORT SPECIAL SUR L'ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (ARTICLE L225-184 DU CODE DU COMMERCE)

En application des dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2007, le nombre des options de souscription d'action regroupées pouvant être souscrites et qui avaient été consenties par votre Conseil d'administration le 27 avril 1998 était de 47. Le prix de souscription de ces actions regroupées était de 243,84 euros par action. Aucune souscription n'a été réalisée à ce titre avant la date butoir du 26 avril 2005. Ce plan est donc caduc.

Le 15 octobre 2004, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17.000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17.000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 0,67 % après l'augmentation de capital du 6 septembre 2006.

Résultats des 5 derniers exercices

- Art : R225-81 et R225-102 du Code de commerce

TABLEAU

Nature des Indications / Périodes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	787 752	787 752	408 464	408 464	408 464
b) Nombre d'actions émises	2 461 725	2 461 725	1 276 450	1 276 450	1 276 450
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	14 035 170	12 080 680	11 404 918	11 935 478	5 518 965
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	786 288	-633 433	-189 360	1 041 565	254 430
c) Impôt sur les bénéfices	-147 905	-89 070	-23 564	5 882	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	934 193	-722 503	-165 796	1 035 683	254 430
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	236 362	-1 777 304	-725 502	638 887	378 488
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	0,38	-0,29	-0,13	0,8	0,2
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,096	-0,72	-0,57	0,5	0,3
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	40	36	30	26	15
b) Montant de la masse salariale	1 639 890	1 689 652	1 304 590	902 310	501 632
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	732 659	627 736	543 310	403 015	219 478

Procédures judiciaires et d'arbitrage :

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale :

Depuis la fin de l'exercice 2007 aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu, à l'exception des évolutions décrites dans le rapport de gestion du conseil d'administration au paragraphe « événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé ».

**_*_*_*_*_*_*_*_*_

10. TRESORERIE ET CAPITAUX

La société a remboursé au cours de l'exercice la quasi-totalité de son endettement financier et dispose à la fin de l'exercice d'une trésorerie excédentaire supérieure à 2 M€. L'assainissement de la situation financière a donc fortement réduit les risques liés à l'insuffisance de liquidité, la société disposant aujourd'hui d'une trésorerie positive et générant une exploitation excédentaire.

Voir 20.1.1 comptes consolidés au 31 décembre 2007 : le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie.

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Au 31 décembre 2007, l'effectif de la société comprenait 4 ingénieurs, pour un effectif total (support inclus de 10 personnes dédiées à la recherche).

Les ressources internes et externes importantes consacrées à la recherche et développement au regard de la taille de la société sont la conséquence d'une volonté stratégique. Phone Systems & Network souhaite être en mesure de proposer rapidement des produits différenciant adaptés aux besoins de ses clients. Dans un marché en perpétuelle mutation technologique, la maîtrise technique des services proposés est un avantage concurrentiel certain.

Les sujets suivant sont donc en cours de réalisation et ont été activés :

- Sujet n°1 : Back office qui consiste en la conception d'une architecture temps réel à faible coût redondante pour opérateurs IP
- Sujet n°2 : Architecture Sip qui a pour but de déployer les services SIP en volumes
- Sujet n°3 : IP CASH V3 qui est un logiciel intégré temps réel de taxation et de visualisation d'état pour la distribution de services de téléphonie IP
- Sujet n°4 : Keyyo propose aux entreprises TPE/PME et aux professionnels de bénéficier de nouveaux usages de communications grâce à la voix sur IP tout en ayant l'ambition de développer de nouveaux services convergents

Ces projets ont été activés sur l'année 2007 respectivement pour les montants de 80 K€, 90 K€, 22 K€ et 70 K€. Le montant total des frais de recherche et développement s'élève donc pour l'année 2007 à 261 K€.

La société n'est propriétaire d'aucun brevet.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

La stratégie de Phone Systems & Network, repose sur les 3 piliers suivants :

- une composante technologique forte
- une spécialisation sur deux segments de marché :
 - les communautés ethniques présentes en France
 - Les TPE et PME

Une composante technologique forte

L'équipe technique de Phone Systems & Network représente plus de 30% de l'effectif total de l'entreprise. Cette équipe composée notamment d'ingénieurs de haut niveau maîtrise les technologies émergentes, ce qui a permis à la société d'être parmi les plus rapides à devenir opérateur IP. Cette composante technologique forte est aujourd'hui une nécessité incontournable pour les opérateurs, ces derniers devant maîtriser non seulement l'univers des Télécom mais également celui de l'informatique et des réseaux.

Le segment des communautés ethniques présentes en France

Phone Systems & Network dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France et poursuit son développement en investissant dans de nouvelles offres à fort contenu technologique. Si le marché français des téléboutiques s'approche de la saturation, le marché des télécommunications Nord/Sud continue à croître vigoureusement et à receler de nouvelles opportunités pour Phone Systems & Network et notamment dans le domaine de la VoIP.

Les TPE et PME : Une offre de VoIP et de services IP directement commercialisés sur Internet

Avec l'ouverture du site www.phonesystems.net courant 2005, la société a pu vérifier que des particuliers et des PME venaient s'y abonner, depuis la France mais également depuis l'étranger (sous réserve de disposer d'une carte bancaire internationale). Ce mode de commercialisation par Internet préfigure l'avenir des télécommunications, basé sur des coûts de gestion de la relation client beaucoup plus faibles et par une palette de services optionnels dont l'IP Centrex est la composante centrale car il permet aux entreprises de s'affranchir de leur standard, tout en bénéficiant de services beaucoup plus riches (messagerie unifiée, téléconférences, etc). Phone Systems & Network a décidé de se positionner sur ce marché, principalement tourné vers les PME en France avec le lancement de son offre www.keyyo.fr.

Principales évolutions de la société Phone Systems & Network

Le chiffre d'affaires total 2007 de Phone Systems & Network a connu une croissance soutenue (+16%). Cela s'explique par un regain de l'activité commerciale de la société sur le marché des communautés ethniques en France. En développant son offre Keyyo et les services d'IP Centrex qui y sont attachés, Phone Systems & Network se donne les moyens de confirmer une avance technologique sur laquelle appuyer sa croissance ; cette démarche d'anticipation lui a d'ailleurs permis d'être le partenaire choisi par le premier fabricant mondial de terminaux de VoIP pour particuliers et PME, Linksys, filiale de Cisco.

L'impact de la nouvelle activité [Keyyo.fr](http://www.keyyo.fr) sur le chiffre d'affaires a été significatif en 2007 et devrait se ressentir significativement sur les comptes de 2008.

Le positionnement de Phone Systems & Network en tant qu' « opérateur de voix sur IP fortement impliqué sur l'axe Nord/Sud » demeure stratégique et représente toujours plus de 60 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires de Phone Systems & Network en milliers d'euros par trimestre de 2004 à 2007 s'établit comme suit :

Milliers d'euros	2007		2006		2005		2004
Premier trimestre	3 458	+21 %	2 840	-6 %	3 010	+23 %	2 443
Deuxième trimestre	3 345	+17 %	2 852	-1%	2 883	-2%	2 941
Troisième trimestre	3 398	+16 %	2 918	+7 %	2 715	-14 %	3 174
Quatrième trimestre	3 834	+10 %	3 471	+25 %	2 797	-17 %	3 377
Total	14 035	+16 %	12 081	+6 %	11 405	-4 %	11 935

2005 a vu un arrêt de la croissance et même une légère régression causée par les difficultés techniques inhérentes à la migration du cœur de réseau de télécommunications (passage d'un switch traditionnel à un Softswitch NGN).

2006 est une année durant laquelle Phone Systems & Network a posé les bases de sa croissance future, toujours à partir d'une avance technologique. En effet, cette avance, matérialisée par la maîtrise de la Voix sur IP (Internet Protocol), lui avait procuré un avantage technologique majeur sur le marché des téléboutiques à l'origine de la forte croissance des années 2003 et 2004. Aujourd'hui, cette technologie est en voie de banalisation, ceci constituant la principale raison de l'interruption constatée de la croissance sur ce marché ; la deuxième raison tient à la saturation sur le marché français, essentiellement en région parisienne.

En revanche, Phone Systems & Network entame une nouvelle avancée avec la diffusion directe au consommateur final (particuliers et PME) de ses offres de Voix sur IP, via le site phonesystems.net, en partenariat avec Linksys, la filiale Grand Public et PME de Cisco, leader mondial des équipements de Voix sur IP.

Sur ce marché, et en priorité pour les PME, la vente de services IP (dont le principal, l'IP Centrex) est une composante majeure du chiffre d'affaires et de la rentabilité future.

Le potentiel de diffusion directe constitue un gisement de croissance prometteur pour la société, d'autant plus que la prolifération des hot-spots wi-fi offrira très prochainement un atout majeur à la Voix sur IP : la mobilité.

Ces relais de croissance positionnent Phone Systems & Network très favorablement pour bénéficier de la croissance de ces marchés émergents dans les années à venir. Phone Systems & Network s'appuie dorénavant sur deux marchés, les clientèles communiquant sur l'axe Nord/Sud d'une part, les particuliers et PME françaises désireuses d'acheter leurs communications IP sur Internet, d'autre part.

Déploiement des activités de Bladiphone

Bladiphone développe de nouvelles solutions de téléphonie IP au résident marocain en France et notamment la possibilité de se faire appeler sur un numéro marocain et d'appeler en illimité vers le Maroc sur les abonnés de l'opérateur Wana.

Le développement de l'activité repose sur la commercialisation via internet de ces offres et la mise en œuvre d'un programme de parrainage.

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Néant

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE

14.1. DIRECTION DE LA SOCIETE

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001.

Le conseil d'administration du 28 avril 2005, avait décidé de renouveler la séparation de la direction générale et de la présidence de la société pour une durée de trois ans. Cette dissociation des fonctions devait expirer à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2008, qui sera tenue en 2009.

Le 8 janvier 2008, le conseil d'administration a décidé le remplacement de Monsieur Eric Saiz par Monsieur Philippe Houdouin à la fonction de Président Directeur Général. A l'issue de la cette décision, Monsieur Philippe Houdouin cumule les fonctions de Directeur Général et de Président Directeur Général.

14.2. CONSEIL D ADMINISTRATION

- **Eric Saiz :**
Président du conseil depuis le 06/11/2002 et jusqu'au 21/06/2004
Directeur Général depuis le 21/06/2004 et jusqu'au 19/12/2006
Président du conseil depuis le 20/09/2006 et jusqu'au 08/01/2008
- **Philippe Houdouin :**
Administrateur depuis le 19/05/2006 et jusqu'à l'AGOA qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011
Directeur Général depuis le 19/12/2006 et jusqu'au CA arrêtant les comptes de l'exercice 2008
Président du CA depuis le 08/01/2008 et jusqu'au CA arrêtant les comptes de l'exercice 2011
- **Bernard Louis Roques :**
Administrateur depuis le 19/05/2006 jusqu'à l'AGOA qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011
- **Mark Bivens :**
Administrateur depuis le 19/05/2006 jusqu'à l'AGOA qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011

Au cours des 5 dernières années, Monsieur Eric Saiz a participé successivement ou conjointement à des fonctions de direction, d'administration ou de surveillance dans les sociétés suivantes, Phone Systems & Network SA, Président puis Directeur Général et Bladiphone, Gérant.

Messieurs Eric Saiz et Philippe Houdouin peuvent être contactés au siège social de la société où ils exercent leur activité, Messieurs Roques et Bivens peuvent être contactés chez Truffle Venture, 25 rue Marboeuf 75008 Paris.

Monsieur Eric Saiz (47 ans) est ingénieur de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées, titulaire d'un MBA de l'INSEAD et fondateur de la Société Phone Systems & Network en 1994 ; il l'a dirigée de 1994 à 1999 puis de 2002 jusqu'au 08 janvier 2008.

Monsieur Philippe Houdouin (43 ans) est ingénieur de l'Ecole Navale et titulaire d'un Master HEC Entrepreneurs. Depuis le 08 janvier 2008, suite à la démission d'Eric Saiz de son mandat de Président du conseil, il cumule deux fonctions, celle de Directeur Général et celle de Président Directeur Général

Au cours des 5 dernières années, aucun des membres du conseil d'administration n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination et/ou sanctions publiques officielles prononcées par les autorités statutaires ou réglementaires, d'empêchement par un tribunal d'exercer un mandat social ou tout autre fonction d'administration d'une société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société.

Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs.

Il n'existe pas de conflit d'intérêt entre les devoirs des administrateurs envers la société Phone Systems & Network et leur intérêts privés ou ceux liés à d'autres mandats.

14.3. AUTRES ORGANES DE DIRECTION

Au 31 décembre 2007, il n'existe aucun autre organe de direction au sein de la société.

15. REMUNERATION ET AVANTAGES VERSES AUX DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

15.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS OU INDIRECTS POUR CHAQUE DIRIGEANT OU MANDATAIRE SOCIAL

Monsieur Eric Saiz a perçu au cours de l'exercice 2007 une rémunération brute de 90 k€. Un véhicule de société a été par ailleurs mis à sa disposition durant une partie de l'année, représentant un avantage en nature de 1,4 k€.

Le procès verbal du conseil d'administration du 19 décembre 2006 a fixé la rémunération de M. Houdouin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance. Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'exercice 2007 une rémunération brute de 72 k€. Aucun véhicule de société n'a été mis à sa disposition.

<u>Evolution des salaires bruts (k€)</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Philippe Houdouin	72	0		
Eric Saiz	90	99	96	0

Les rémunérations indiquées ne comportent pas de partie variable.

En date du 08 janvier 2008, le Conseil d'Administration a voté une indemnité conventionnelle de départ au profit de Monsieur Philippe Houdouin, uniquement pour une cessation de ses fonctions ultérieure au 31 décembre 2008. Le point 14 du rapport de gestion au chapitre 9.1 expose précisément les termes et modalités de l'indemnité conventionnelle.

Mis à part cela, les personnes ci-dessus désignées ne bénéficient d'aucun autre élément de rémunération conditionnel ou différé, avantages en natures directs ou indirects et d'aucun autre engagement de toute nature pris par la société à leur profit, que ceux mentionnés ci-dessus.

Les autres dirigeants ou mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération de la part de la société. La société n'a versé aucun jeton de présence.

15.2. PRET ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION

Néant.

15.3. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

Au 31 mars 2008 :

Eric Saiz détient directement et indirectement par l'intermédiaire de la société GESK environ 15 % du capital de l'émetteur.

Philippe Houdouin détient indirectement par l'intermédiaire de Magelio Capital environ 4 % du capital de l'émetteur.

15.4. CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE

Néant

15.5. CONTRATS DE SERVICES LIANT LES DIRIGEANTS

Un contrat de prestations de services a été conclu avec la société Magelio Capital, dont Monsieur Philippe Houdouin est Directeur Général. Le montant global facturé sur l'année 2007 de ces prestations hors taxes s'est élevé à 6 137 euros.

A la date de démarrage de ces prestations, Monsieur Houdouin n'était ni actionnaire, ni mandataire social de Phone Systems & Network. Ce contrat s'est terminé en janvier 2008.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La fréquence des conseils d'administration et des délibérations est variable selon les besoins.

16.2. RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

La Loi de Sécurité Financière (LSF), publiée au Journal Officiel le 2 août 2003, a notamment pour objet de renforcer le rôle et les moyens des instances de surveillance et de contrôle des entreprises que sont le Conseil d'administration, ainsi que ses éventuels comités spécialisés, et les commissaires aux comptes. Cette loi est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2003.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce je vous présente mon rapport dont l'objet est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (*première partie*)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du directeur général (*deuxième partie*)
- ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (*troisième partie*)

1-Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration

a. Composition du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration est composé de quatre membres :

Eric Saiz, Président du Conseil d'administration,
Philippe Houdouin, Directeur Général,
Bernard Louis Roques, Administrateur
Mark Bivens, Administrateur

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans.

b. Fonctionnement du Conseil d'administration

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations du Président et du Directeur Général sont décidées par le Conseil d'administration.

Procédures de réunion

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

c. Informations du Conseil d'administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire.

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés.

Il n'existe à ce jour aucun comité constitué au sein du Conseil d'administration.

2- Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation de pouvoirs du Directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le Directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

3- Procédures de contrôle interne

a. Informations du Conseil d'administration

Principes d'analyse

La société a entrepris une démarche dynamique visant à apprécier la qualité du contrôle interne et son adéquation, à documenter les procédures existantes et à le renforcer. Ce projet comprend notamment les cinq étapes suivantes :

- l'évaluation de l'environnement de contrôle,
- la cartographie des risques majeurs du Groupe,
- l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers
- la documentation, la vérification de la pertinence et de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles
- la mise en place d'actions correctives permettant de remédier aux déficiences constatées le cas échéant.

b. Environnement de contrôle

• Organisation générale

Phone Systems & Network est une société implantée sur un seul site à Clichy. Du fait de sa taille relativement modeste, l'organisation de la société reste centralisée autour d'une direction générale, d'une direction technique et de départements commerciaux constitués selon l'activité de 1 à 6 personnes.

- *Les acteurs du contrôle interne :*

Acteurs internes à la société

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

La Direction Systèmes d'information (SI)I et développement

Le rôle de la direction technique est déterminant dans la mise en place des systèmes d'information et la fiabilité des processus d'analyse des données.

La Direction Administrative et Financière

Son rôle et son fonctionnement sont détaillés ci-après.

Enfin, dans une certaine mesure, le contrôle interne relève de la responsabilité de tous les membres du personnel. Ils sont donc sensibilisés et impliqués à tous les niveaux dans les procédures de contrôle interne.

Acteurs externes à la société

Commissaire aux comptes

Les commissaires aux comptes, qui certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers en fin d'exercice à l'attention des actionnaires, peuvent émettre, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne. Ils représentent un élément important du dispositif de contrôle interne.

Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Elle vérifie que la société publie, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs. En outre, elle peut être saisie de toute question concernant les comptes.

Expertise sous-traitée :

Phone Systems & Network fait largement appel à des experts externes pour l'analyse de ses processus, la préconisation et la mise en place de mesures d'amélioration. Il s'agit en particulier des missions suivantes :

Expertise comptable

La comptabilité de la société a été internalisée courant 2007. Cependant le cabinet comptable propose et met en place selon un planning défini de nouvelles procédures comptables visant à améliorer la productivité comptable. Il intervient également sur les principales questions techniques, tant comptables que fiscales, sur la révision des comptes lors de l'établissement des comptes semestriels et annuels et sur la préparation du rapport annuel.

Expertise Juridique

Phone Systems & Network fait appel à plusieurs cabinets d'avocats selon ses besoins.

Les affaires relevant du droit social et secrétariat juridique (elles sont confiées depuis la création de la société au même cabinet spécialisé).

La gestion des litiges et la mise en œuvre des procédures judiciaires.

Les questions relatives au droit du travail.

Etablissement de la paie

La paie est entièrement sous-traitée.

• Organisation des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne de la société repose sur la mise en place des systèmes ou procédures suivantes :

- un système d'information intégré et développé en interne;
- le manuel de procédures internes;
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel;
- la centralisation de l'ensemble des procédures, notamment comptables et financières;
- le respect du principe de séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement;
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

Le système d'information

Le cœur du système d'information est constitué par l'applicatif de valorisation des appels téléphoniques. Les communications téléphoniques constituent en effet la plus grande partie du chiffre d'affaires de la société.

Chaque appel est valorisé en prix d'achat et en prix de vente ce qui autorise un rapprochement ventes/achat et un calcul de marge appel par appel. Notre activité et notre système d'information permettent en effet de telles vérifications complétées par une analyse de marge fine, par produit ou par client.

Ces opérations de rapprochement sont à la base du contrôle de flux. Le système est entièrement intégré, une seule base de données gère les flux d'appels valorisés et les flux relatifs à la comptabilité auxiliaire.

En outre, un outil de datawarehouse a été mis en place, il permet aux responsables opérationnels d'avoir une vision quotidienne de leur activité sous forme d'analyse multi critères.

La sécurité du système d'information est assurée par un système de contrôle des accès par identification avec mot de passe, un système de gestion des droits et une sauvegarde régulière et fréquente des données stockées. Un responsable de la sécurité, spécialiste réseau a été nommé en avril 2005.

Documentation des procédures de contrôle interne

Phone Systems & Network a rédigé un manuel des procédures internes, accessible aux collaborateurs concernés et autorisés sur le portail Intranet. Parallèlement, le portail met également en ligne les outils indispensables à l'application des procédures (formulaire, guides utilisateurs, ...).

Les procédures de contrôle interne regroupent :

- les procédures opérationnelles : acceptation d'un client, installation, achat...
- les procédures fonctionnelles : demandes de congés, notes de frais, demandes d'achats...
- les procédures comptables et financières : comptabilisation des opérations, réconciliations bancaire, processus de clôture mensuelle...

Les procédures internes font l'objet de révisions régulières en fonction de l'évolution des systèmes et de l'activité. Les processus clés de l'entreprise ont déjà été analysés, cependant plusieurs processus secondaires doivent encore faire l'objet d'une formalisation.

c. Gestion des principaux risques

Cf. Rapport de gestion Point 7.

d. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

- Les piliers du contrôle interne comptable et financier

L'élaboration de l'information comptable et financière est en grande partie externalisée.

Durant toute l'année 2004, un travail de fond a été effectué par un consultant extérieur en relation avec le commissaire aux comptes et notre cabinet d'expertise comptable pour redéfinir les tâches et responsabilités de chacun dans un constant souci de :

- dissociation des fonctions de saisie et de contrôle ;
- automatisation des tâches, notamment l'élaboration et la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'établissement des rapprochements bancaires;
- amélioration et communication d'un manuel de procédures pour fixer les principes et les modalités de contrôle des processus comptables et financiers.

Fin 2005 un audit a été réalisé par un expert extérieur. Des points d'amélioration ont été détectés, notamment sur la qualité des éléments de reporting, ils ont été mis en œuvre dans le cours du premier semestre 2006.

- Les acteurs de la fonction comptable et financière

La comptabilité externalisée

Le cabinet comptable est en charge uniquement depuis avril 2007:

- de la conformité avec les obligations légales, fiscales et sociales ;
- de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

La comptabilité interne

Est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture mensuelle des états financiers ;
- du suivi des règlements et de la trésorerie ;
- du suivi des immobilisations.

Le contrôle de gestion et l'audit interne

Est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting mensuel ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier ;
- de l'analyse de l'ensemble des processus mis en œuvre dans l'entreprise afin d'identifier les principaux risques ayant un impact financier ;
- de l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle afin de proposer les actions correctives nécessaires.

Le recouvrement

De par son activité, la société dispose d'un service spécifique dédié au recouvrement. De nombreux outils de suivi et de contrôle ont été développés. L'encours de clients est suivi quotidiennement et une limite de crédit est affectée à chaque client.

- Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière

Reporting

Phone Systems & Network procède à un reporting mensuel des comptes de la société..

Le processus de reporting repose sur l'existence d'un planning de remontée des informations précis et d'un calendrier des tâches à accomplir et des responsabilités des divers intervenants. Un certain nombre de contrôles de cohérence est effectué notamment le cadrage entre le résultat comptable et le résultat analytique.

Les résultats sont ensuite présentés et analysés chaque mois avec le Directeur Général qui contrôle l'évaluation des postes ayant un impact significatif sur les comptes.

Le système de reporting mensuel fournit les indicateurs clés de gestion qui permettent de suivre les performances de l'entreprise. Il s'agit entre autres des indicateurs suivants :

- Marge par ligne de services ;
- Coûts réseau ;
- Evolution de la masse salariale.

Phone Systems & Network publie son chiffre d'affaires sur une base trimestrielle et son résultat d'exploitation sur une base semestrielle.

De plus, dans le cadre de la directive transparence, les publications trimestrielles sont désormais étendues aux informations suivantes :

- explication des évènements importants et opérations qui ont eu lieu durant la période
- description générale de la situation de l'émetteur et des résultats de l'émetteur et des entités qu'il contrôle
- chiffre d'affaires par branche d'activité (de façon individuel et consolidée)

Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires

Ce processus est entièrement automatisé pour plus de 80% du chiffre d'affaires (appels téléphoniques).

La reconnaissance du chiffre d'affaires se base sur des contrôles. En effet le système analyse sur une même table les appels valorisés au prix d'achat tels qu'ils sont payés aux fournisseurs et contrôle automatiquement que ces appels achetés sont bien facturés.

La procédure de facturation est mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne selon les clients et les services vendus. Ce cadencement est géré par le système informatique.

Processus de gestion du risque clients

La gestion du risque clients est assurée en premier lieu par une évaluation du risque avant acceptation du client et en second lieu par une procédure d'analyse quotidienne et de relance automatique et téléphonique adaptée à chaque type de client.

Le délai de règlement moyen est un indicateur suivi très régulièrement.

e. Poursuite des travaux sur 2007

Les travaux menés dans le cadre du contrôle interne ont été poursuivis. Durant l'année 2007, l'objectif principal a été d'améliorer le suivi et la gestion du stock et des matériels vendus.

Ce travail s'inscrit dans une démarche dynamique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

16.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLES INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 25 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Commissariat aux comptes

MBV & Associés

Yves CANAC

Etienne de BRYAS

17. SALAIRES

17.1. EFFECTIF ET REMUNERATIONS VERSEES

Evolution de l'effectif en fin de période et du salaire moyen au cours des trois dernières années

Années	2007	2006	2005
Effectif	40	36	30
Masse salariale (*)	2 372 k€	2 317 k€	1 848 k€
Coût Salarial moyen (*)	59 k€	64 k€	62 k€

(*) Charges sociales comprises

Au 31 mars 2008, l'effectif salarié de l'entreprise s'établit à 43 personnes se décomposant comme suit :

- Personnel opérationnel (technique): 13
- Personnel en support client: 8
- Personnel commercial : 14
- Personnel administratif : 5

Au 31 décembre 2007, la SAS Bladiphone n'avait plus de salarié. Il en est toujours de même au 31 mars 2008.

17.2. INTERESSEMENT DU PERSONNEL

17.2.1. Contrat d'intéressement du personnel

Néant.

17.2.2. Options

Le 15 octobre 2004, le conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17.000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17.000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 0,67 % après l'augmentation de capital du 6 septembre 2006. La liste des bénéficiaires ayant souscrit gratuitement aux 17.000 BSPCE est la suivante :

Jean-Benoît Charreton	2000
Elisabeth Rijnbeek	1500
Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chaïbi	1000
Sophie Ferre	1500
Frédéric Clement	2000
Damien Issartel	2000
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

Le conseil d'administration a décidé que les bénéficiaires susvisés pourront souscrire les actions attachées aux bons en totalité ou en partie **à la condition qu'ils aient exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions et, en tout état de cause, entre le 1^{er} janvier 2006 et le 30 septembre 2009.**

Par exception, les bénéficiaires perdront le bénéfice de leur droit de souscrire aux actions attachées à leurs bons de souscription en cas de licenciement pour faute grave ou lourde.

A ce jour, seuls les bénéficiaires suivants conservent le droit de souscrire les actions attachées à leurs BSPCE (9.500 actions) :

Celine Fouquet	1500
Boico Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

Aucun bénéficiaire n'a levé son option en 2007.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES

	au 31 décembre 2005		Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2007	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
GESK (SAS)	684 141	54	1 860 524	75.6	1 085 691	42.76
Eric Saiz	151 950	12	1		16 807	0.68
MAGELIO					14 490	2.80
INVEST IN EUROPE (Truffle Venture)					794 058	32.26
Georges Kammermann	128 593	10	120 993	4.9	42 447	1.72
Sous total du pacte d'actionnaires 10/01/2006					1.953.493	80.22
STARTEC GLOBAL COMMUNICATIONS	51 537	4	51 537	2.1	51 537	2.09
Wittsun SA	89 100	7	176 241	7.1	176 241	7.16
L.A. Finances	65 000	5	128 571	5.2	128 571	5.22
Bao Pham Ngo	1		1		3 244	0.13
Sylvère Baudouin					3 244	0.13
Autres actionnaires dans le public	106 127	8	123 859	5	123 859	5.05
TOTAL	1 276 450	100	2 461 725	100	2 461 725	100

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le pourcentage de capital correspond au pourcentage de droit de vote. Aucune action ne donne droit à un vote double.

Le 10 mars 2006, Eric Saiz a apporté à la holding GESK la totalité des titres Phone Systems & Network qu'il détenait soit 151 950 actions. Georges Kammermann a apporté 7 600 actions Phone Systems & Network à GESK.

Pour un détail sur l'opération réalisée, se reporter :

- au document de référence 2005 :
 - page 43, chapitre 18.1. EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES ;
 - page 20, chapitre 9.1 Rapport du Conseil d'administration sur les comptes clos au 31 décembre 2005.
- aux communiqués de la société en 2006.

Le 6 septembre 2006, la société a émis 1 185 275 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital sans suppression de DPS au prix unitaire de 3 € par action.

18.2. PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires d'une durée de 5 ans a été conclu le 3 août 2004 entre la société L.A. Finances d'une part, GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Monsieur Eric Saiz, d'autre part.

Par cet accord, GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Eric Saiz octroient à L.A. Finances un certain nombre de droits. L.A. Finances bénéficie ainsi sous certaines conditions d'une clause anti-dilution, d'un droit de priorité sur les financements de la société et d'une clause de sortie conjointe.

18.3. CONTROLES DE LA SOCIETE

Le capital de la société GESK est détenu majoritairement par un groupe d'investisseurs composé majoritairement par des fonds d'investissement Truffle Venture, par la société Magelio Capital et Monsieur Eric Saiz.

Au 06 mars 2008, la société GESK possède 35.47% et Truffle Capital possède 33.33% du capital de Phone Systems & Network.

GESK a été créée dans le but d'acquérir des actions de Phone Systems & Network, elle ne détient pas à ce jour d'autres actifs.

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

En 2006, la société GESK a accordé un prêt en compte courant d'un montant total de 1.299 K€ versé en 4 fois de mars à juillet 2006. Ce prêt a été consenti au taux de 7%.

La charge d'intérêts versée a été de 30 k€. Ce prêt a été utilisé en libération de l'augmentation de capital réalisée en 2006.

En 2007, la société Phone Systems & Networks a prêté en compte courant à sa filiale Bladiphone la somme de 252 K€ qui a généré un produit financier de 7 K€. Ce prêt a été consenti au taux de 10%.

Cette convention fait l'objet du point n°2 dans le rapport spécial sur les conventions réglementées des commissaires aux comptes présenté au chapitre 20.2.6 du présent document.

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

20.1. DOCUMENTS CONSOLIDES

20.1.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2007

BILAN CONSOLIDE

Actif

Milliers d'euros	Notes	31/12/07	31/12/06
Actifs non courants			
Immobilisations Incorporelles nettes	1	615	444
Immobilisations corporelles nettes	2	758	845
Actifs financiers nets	3	308	158
Autres créances	21	252	104
Impôts différés actifs	21	8	4
Total actifs non courants		1 941	1 555
Actifs courants			
Stocks et encours nets	4	73	48
Créances clients nettes	5	2 023	2 573
Actifs financiers nets courants	3		94
Autres créances	6	546	367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2228	1 744
Total actifs courants		4 870	4 826
TOTAL ACTIF		6 811	6 381
Passif			
Capitaux propres			
Capital social		788	788
Prime d'émission		3 177	3 176
Réserves consolidées		-1839	-49
Résultat de la période		233	-1 789
Total capitaux propres		2 359	2 126
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes	8	12	78
Avantages du personnel	9	6	6
Impôts différés passifs	20		
Autres passifs	13	15	
Total passifs non courants		33	84
Passifs courants			
Dettes financières courantes	8	70	98
Provisions	10	292	270
Fournisseurs	11	3 143	2 748
Dettes fiscales et sociales	12	824	897
Autres passifs	13	90	158
Total passifs courants		4 419	4 171
TOTAL PASSIF		6 811	6 381

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	31/12/07	31/12/06	Variation	%
Chiffre d'affaires	14	14 015	12 081	1 934	16,0
Coût des services et produits consommés	15	-9 303	-8 491	-812	9,6
Autres charges externes	16	-1850	-1 533	-317	20,7
Impôts et taxes		-153	-145	-8	5,5
Charges de personnel	17	-2 136	-2 298	162	-7,0
Dotations aux amortissements nettes		-497	-583	86	-14,8
Dotations aux provisions nettes	18	-164	-819	655	n/s
Autres produits et charges, non récurrents	19	90	-28	118	n/s
Résultat opérationnel		2	-1 816	1 818	n/s
Dont résultat opérationnel récurrent		-88	-1 788	1 700	n/s
Charges financières nettes	20	78	-78	156	n/s
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence					
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		80	-1 894	1 974	n/s
Impôt sur le résultat	21	153	105	48	
Résultat net des activités poursuivies		233	-1 789	2 022	n/s
Résultat net après impôts des activités abandonnées					
Résultat net		233	-1 789	2 022	n/s
Résultat net revenant					
- aux actionnaires de la Société		233	-1 789		n/s
- aux intérêts minoritaires		-	-	-	-
Résultat net par action					
- des activités poursuivies	22	-	-	-	-
- dilué des activités poursuivies	22	-	-	-	-
Résultat net par action de l'ensemble consolidé					
- de l'ensemble consolidé	22	-	-	-	-
- dilué de l'ensemble consolidé	22	-	-	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Milliers d'euros	Capital	Prime d'émission	Réserves	Résultat net	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2005					
31 décembre 2005 (NF)	408		672	-725	355
Passage aux IFRS			4		4
Capitaux propres au 31 décembre 2005 (IFRS)	408		676	-725	359
Capitaux propres au 31 décembre 2006					
Affectation du résultat 2005			-725	725	
Augmentation de capital	380	3 176			3 556
Résultat de l'exercice 2006				-1 789	-1 789
Capitaux propres au 31 décembre 2006	788	3 176	-49	-1 789	2 126
Capitaux propres au 31 décembre 2007					
Affectation du résultat 2006			-1 789	1 789	
Résultat de l'exercice 2007				233	233
Capitaux propres au 31 décembre 2007	788	3 176	-1 838	233	2 359

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
		(12 mois)	(12 mois)	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	233		-1 789
Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	644		518
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		497		583
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation		5		21
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		136		541
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants		0		0
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		28		278
- / + Autres variations*		-22		-905
Capacité d'autofinancement	A-B	877		-1 271
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		973		-243
Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C	1 850		-1 514
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-607		-526
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		9		50
- Acquisitions d'immobilisations financières		0		0
+ Cessions d'immobilisations financières		0		3
+ / - Variation des prêts et avances consentis		87		0
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement		-529		80
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D	-1 040		-393
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Augmentation de capital		0		3 556
+ Augmentation d'emprunt		0		0
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-97		-593
+ / - variation des comptes courants (hors groupe)		-136		0
+ / - Variation des avances conditionnées		-96		44
Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E	-329		3 007
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture	F	1 744		645
Trésorerie de clôture	G	2 226		1 745
Variation de trésorerie nette (C+D+E = G-F)		482		1 100

* les autres variations concernent essentiellement le reclassement des pertes sur créances irrécouvrables en dotations aux provisions des actifs courants.

20.1.2. Transition aux normes IFRS

20.1.2.1. Contexte de la publication

Jusqu'au 31 décembre 2006, la société Phone Systems & Network, cotée sur Eurolist compartiment C, ne détenait aucune participation financière. Le 17 janvier 2007, elle est entrée au capital de la société Bladiphone, conjointement avec un autre partenaire. Compte tenu de l'existence de cette filiale, la société Phone Systems & Network est désormais tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS.

La norme IAS 31 « participations dans des co-entreprises » prévoit de consolider les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes semestriels au 31 décembre 2007 ont donc été les premiers comptes IFRS publiés par le Groupe Phone Systems & Network.

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS) et conformément à la norme IFRS 1 « première application des normes IFRS », les comptes consolidés semestriels du groupe Phone Systems & Network ont été présentés avec un comparatif au titre de la période close le 31 décembre 2006 établie selon le même référentiel.

Le règlement européen comprend les normes « IFRS » approuvées par l'International Accounting Standard Board (IASB), les normes comptables internationales « IAS » et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standard Interpretation Committee (SIC).

Dans le cadre de la publication des états financiers comparatifs pour l'exercice 2006, PSN a préparé des informations financières 2006 sur la transition aux normes IAS / IFRS présentant l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

- les capitaux propres à la date de transition, soit le 1er janvier 2006 ;
- la situation financière au 31 décembre 2006 et la performance de l'exercice 2006.

Ces informations financières 2006 ont été préparées conformément aux normes IAS / IFRS applicables au 31 décembre 2007.

20.1.2.2. Principaux impacts de l'adoption des normes IAS /IFRS

La norme IFRS 1, prévoit l'application rétrospective des nouvelles normes au bilan d'ouverture comme principe général de retraitement. Les exceptions à ce principe général prévues par la norme de première application n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe Phone Systems & Network.

Par ailleurs, certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et des passifs, le Groupe Phone Systems & Network a ainsi choisi :

- de conserver la méthode de comptabilisation des stocks (FIFO) ;
- la méthode d'évaluation au coût historique amorti des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles et incorporelles à chaque date de clôture.

Les amendements et nouvelles normes IAS 1 et IFRS 7, d'application obligatoire en 2007, ont été appliqués au 30 juin 2007.

En ce qui concerne les autres normes ou interprétations applicables en 2007 (IFRIC 7, IFRIC 8, IFRIC 10 et IFRIC 11), leur application est sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe Phone Systems & Network.

20.1.2.2.1 Les impacts en termes d'évaluation

Contrat de location financière

Concernant le Groupe Phone Systems & Network, seule la norme IFRS 1 en liaison avec la norme IAS 17 « contrat de location » a un impact significatif en matière d'évaluation.

En matière de contrat de location financière (« leasing »), la norme IAS 17 requalifie ces contrats en actifs immobilisés en contrepartie de dettes financières. L'application de la norme IAS 17 a conduit le Groupe à réexaminer les contrats signés antérieurement au 1er janvier 2006 et à effectuer les retraitements adéquats. Les retraitements du bilan d'ouverture entraînent une hausse des actifs immobilisés nets de 218 k€, des dettes financières de 208 k€ et des capitaux propres de 10 k€.

Provision pour retraites et avantages similaires

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite de la norme IAS 19 « avantages du personnel » sont similaires à celles applicables en normes françaises dès le 1er janvier 2004 suite à la recommandation 2003-R 01 du Conseil National de la comptabilité. Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de trois ans, le montant de l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite n'est pas significatif et n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux des sociétés du Groupe Phone Systems & Network.

L'effet de la comptabilisation des engagements de retraite impacte les capitaux propres à la date de transition aux normes IFRS d'un montant non significatif de 7,6 k€.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Phone Systems & Network concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Les frais de développement engagés par les équipes de recherche de la société Phone Systems & Network avaient été activés en normes françaises. Ils ne sont pas impactés par le passage aux normes internationales.

Options de souscription d'actions

Selon les principes comptables Français, aucune charge n'est constatée lors de l'attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises. Au contraire, la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Compte tenu d'un prix d'exercice fixé pour ces options de souscription d'actions supérieur au cours moyen des actions de Phone Systems & Network sur le marché boursier, il n'a été procédé à aucun retraitement IFRS portant sur la valeur de ces options.

20.1.2.2.2 Les impacts en termes de présentation

La présentation des états financiers consolidés du Groupe Phone Systems & Network est également affectée par le passage aux normes IFRS, en particulier, par l'application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers ».

Bilan

Eléments courants et éléments non courants

La norme IAS 1 impose de présenter le bilan en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci seront donc classés en éléments courants et non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Les principaux reclassements concernent :

- les dettes financières et les dettes non courantes afférentes aux contrats de location financement ;
- les dépôts de garantie versés présentés en actifs financiers ;
- les provisions pour risques et charges sont considérées courantes au regard de la nature des litiges provisionnés.

Impôts différés non courants

Les seuls impacts sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2006 relatif aux impôts différés actifs (0,3 k€) et aux impôts différés passifs (3 K€) sont liés à la constatation des provisions retraites et à la requalification des contrats de location financière en actifs immobilisés.

Au 31 décembre 2006, le Groupe Phone Systems & Network bénéficie d'un déficit reportable de 12 890 k€, l'actif d'impôt afférent à ce déficit n'a pas été comptabilisé.

Compte de résultat

La norme IFRS 1 offre par ailleurs la possibilité d'organiser librement la structure du compte de résultat entre les ventes et le résultat financier, de présenter par nature ou par fonction les différents résultats.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (coût de l'endettement financier net augmenté ou diminué des autres produits et charges financières) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon.

Principe général de présentation des comptes

Phone Systems & Network a choisi de présenter le compte de résultat par nature.

Les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel ne sont pas reprises par les normes IFRS.

Afin d'améliorer la transparence nécessaire à l'appréciation de son activité et en conformité avec les recommandations du Conseil National de la Comptabilité et l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe Phone Systems & Network a isolé les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel dans le poste « autres produits et charges, non récurrents ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux cartes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la facturation générée par l'expédition ou la mise en service des cartes, des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation des cartes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Production immobilisée

Les produits comptabilisés au titre des frais de développement activés en immobilisation ont été reclassés dans les postes de charges concernées.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Phone Systems & Network de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés » pour un total de 72 K€ au 30 juin 2006 et de 120 K€ au 31 décembre 2006.

Résultat par action

Le Groupe Phone Systems & Network présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture. Du fait de l'absence d'instrument dilutif autre que les BSPCE, sans valeur sur la période considérée, ces deux modalités de présentation du résultat par action aboutissent à un résultat par action identique.

20.1.2.3. Les tableaux de rapprochement

Tableau de rapprochement des capitaux propres au 1^{er} janvier 2006

Ajustements en milliers d'euros	Montants bruts	Impôts différés	Montants nets
Capitaux propres en normes françaises au 31.12.2005			355
Avantages du personnel :			
Enregistrement des provisions pour indemnités de départ en retraite	-8	3	-5
Contrats de location financement :			
Ecart entre les montants portés en immobilisations corporelles (après prise en compte des amortissements) et la valeur actuelle des loyers futurs	10	-3	7
Autres ajustements :			
Immobilisations Incorporables	-1	0	-1
Neutralisation des impôts différés passifs :			
Imputation du déficit reportable non activé	0	3	3
Capitaux propres en normes IFRS au 1.1.2006	1	3	359

Tableau de rapprochement du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2006

BILAN CONSOLIDE

au 31 décembre 2006

Actif			
En millier d'euros	Normes françaises (NF) au format IFRS	Ajustements IAS / IFRS	Normes IFRS
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	444	0	444
Immobilisations corporelles nettes	693	152	845
Actifs financiers nets	158	0	158
Autres créances	104	0	104
Impôts différés actifs	0	4	4
Total actifs non courants	1 399	156	1 555
Actifs courants			
Stocks nets	48	0	48
Créances clients nettes	2 573	0	2 573
Actifs financiers nets courants	94	0	94
Autres créances	367	0	367
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 744	0	1 744
Total actifs courants	4 826	0	4 826
TOTAL ACTIF	6 225	156	6 381
Passif			
Capitaux propres			
Capital social	788	0	788
Prime d'émission	3 176	0	3 176
Réserves consolidées	-54	5	-49
Résultat de la période	-1 777	-12	-1 789
Total capitaux propres	2 133	-7	2 126
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes	6	72	78
Avantages du personnel		6	6
Impôts différés passifs			
Total passifs non courants	6	78	84
Passifs courants			
Dettes financières courantes	13	85	98
Provisions	270	0	270
Fournisseurs	2 748	0	2 748
Dettes fiscales et sociales	897	0	897
Autres passifs	158	0	158
Total passifs courants	4 086	85	4 171
TOTAL PASSIF	6 225	156	6 381

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31 décembre 2006

En milliers d'euros	Normes françaises au format IFRS	Ajustements IAS / IFRS	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	12 081	0	12 081
Coût des services et produits consommés	-8 371	-120	-8 491
Autres charges externes	-1 742	209	-1 533
Impôts et taxes	-145	0	-145
Charges de personnel	-2 317	19	-2 298
Dotations aux amortissements nettes	-464	-119	-583
Dotations aux provisions nettes	-784	-35	-819
Autres produits et charges, non récurrents	-8	-20	-28
Résultat d'exploitation (NF) / opérationnel (IFRS)	-1 750	-66	-1 816
Dont résultat opérationnel récurrent	-1 742	-46	-1 788
Charges financières nettes	-67	-11	-78
Charges exceptionnelles (NF)	-49	49	
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats	-1 866	-28	-1 894
Impôt sur le résultat	89	16	105
Résultat net des activités poursuivies	-1 777	-12	-1 789
Résultat net	-1 777	-12	-1 789

Description des principaux retraitements et reclassements réalisés

La liste, ci-après présentée, a pour objet de permettre d'identifier synthétiquement les écarts observés dans les tableaux de passage des comptes sociaux en normes IFRS, au 31 décembre 2006, dans le cadre de la première consolidation en normes IFRS du Groupe Phone Systems & Network.

Retraitements réalisés	31/12/2006
BILAN	
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	152
Impôts différés sur résultat IFRS (IAS 12)	4
Avantage au personnel au 1er janvier 2006 (IAS 19)	-8
Contrats de location financement au 1er janvier 2006 (IAS 17)	10
Autre ajustement au 1er janvier 2006	-1
Impôts différés sur résultat IFRS (IAS 12)	4
Ecart entre résultats IFRS et NF	-12
	-7
Contrat de location financement à long terme (IAS 17)	72
Contrat de location financement à court terme (IAS 17)	85
Provision Indemnité de départ à la retraite (IAS 12)	6
COMPTE DE RESULTAT	
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	89
Reprises provisions pour litiges (IAS 1)	19
Contrats de location financement (IAS 17)	-10
Produit de cession des immobilisations (IAS 1)	-20
Provision pour risques et charges (IAS 1)	-35
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	-93
Dotations complémentaires : immobilisations mises au rebus (IAS 1)	-27
Autre ajustement	1
	-119

20.1.3. Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007

20.1.3.1. Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés annuels du Groupe Phone Systems & Network intègrent une co-entreprise, la société Bladiphone créée en janvier 2007, seule société filiale de PSN, détenue à hauteur de 42 % de son capital.

Nom de la société	Forme Juridique	% d'intérêts	Méthode de consolidation
PHONE SYSTEMS & NETWORK (société mère) 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	SA	100 %	IG
BLADIPHONE 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	SAS	42 %	IP

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel. Elles sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

La société Phone Systems & Network ne possède aucune filiale contrôlée majoritairement. De même, elle n'a pas de participation dans d'autres sociétés.

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

20.1.3.2. Principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe Phone Systems & Networks au 31 décembre 2007 ont été établis suivant les normes et interprétations comptables internationales IAS / IFRS.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique.

Conformément à IAS 1, le groupe présente séparément à son actif et passif les éléments « courants » et « non courants ». Au regard de la majorité des opérations du Groupe, ce classement s'apprécie par rapport à un délai de 12 mois.

Recours à des estimations dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Il n'existe aucun écart d'acquisition sur la période considérée.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs,
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Conformément à IAS 36, lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation corporelle concernée.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant un compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspond à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisée en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges découlant d'obligations légales ou implicites connues à la date d'établissement des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Ces provisions sont constituées lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 31 décembre 2007, Phone Systems & Network bénéficie d'un déficit reportable de 12 871 K€. Ce déficit est imputé sur l'actif d'impôt différé passif éventuellement obtenu à la clôture d'un exercice. Le solde non imputé n'est pas comptabilisé.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

20.1.3.3. Informations sectorielles

Secteur s'activité

Le premier niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur d'activité. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs d'activité.

Le Groupe Phone Systems & Network est organisé autour de trois secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- Keyyo ;
- Ethnique ;
- Opérateurs grands comptes.

Le secteur d'activité « Keyyo » consiste en une offre destinée aux petites entreprises leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. L'activité Keyyo regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers et aux PME, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP.

Le secteur d'activité « Ethnique » consiste en la fourniture aux communautés ethniques présentes en France, des services suivants :

- solutions de téléphonie sur IP pour le marché des téléboutiques ;
- numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Phone Systems & Network dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en gros sur le réseau de la télésurveillance ou à l'étranger et notamment par l'intermédiaire de la société Meditel, partenaire du Groupe Phone Systems & Network au Maroc.

Secteurs géographiques

Le deuxième niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur géographique. Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs géographiques.

Le Groupe Phone Systems & Network est organisé autour de deux secteurs géographiques :

- Europe ;
- Afrique.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, le coût pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

Note 1 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES					
	31-déc-05				
	31-déc-06	243	263	205	711
Acquisitions			26	264	290
Cessions		-13			-13
	31-déc-07	230	289	469	988
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	31-déc-05				
	31-déc-06	0	205	62	267
Dotations			25	82	107
Cessions					0
	31-déc-07	0	230	144	374
VALEURS NETTES					
	31-déc-05				
	31-déc-06	243	58	143	444
	31-déc-07	230	59	325	614

Frais de recherche et développement

Depuis 2004, Phone Systems & Network immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

Au cours de l'exercice 2006, les efforts de recherche et développement ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet Keyyo. Ces développements ont été activés dans les comptes sociaux pour un montant de 69 K€. Ces frais correspondaient essentiellement à des factures de prestataires externes. Le projet Keyyo est terminé depuis début 2007 et il commence à générer du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice 2007, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Compte tenu de l'amélioration des procédures de contrôle interne suite à la mise en place d'un détail de suivi des temps par projet au cours de la période, la société a activé, pour la première fois au 31 décembre 2007, les coûts internes relatifs aux temps passés des salariés chargés de ces développements. L'impact du changement de modalité d'estimation est de 261 K€ au 31 décembre 2007.

Les frais activés à ce titre, au cours de la période, correspondent aux projets suivants :

- le projet Keyyo, pour 69 K€
- le projet Archi SIP pour 90 K€
- le projet Back office pour 80 K€
- le projet IP CASH pour 22 K€.

Fonds commercial

Le fonds commercial correspond à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail (37 K€ et 69 K€) concernant des téléboutiques et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy pour 125 K€.

En 2004, un autre fonds de commerce de société en liquidation ayant pour activité la téléphonie, Internet, et l'informatique a été acquis pour 13 K€. Il a été revendu en 2007 pour un montant de 9 K€.

Note 2 : Immobilisations corporelles

Milliers d'euros	Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total	
VALEURS BRUTES						
	31-déc-05				0	
	31-déc-06	372	648	616	12	1 648
Acquisitions			198	77	29	304
Cessions		-114	-10	-99	-2	-225
	31-déc-07	258	836	594	39	1 727
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	31-déc-05				0	
	31-déc-06	242	133	417	11	803
Dotations		59	140	187		386
Cessions		-113	-10	-95	-2	-220
	31-déc-07	188	263	509	9	969
VALEURS NETTES						
	31-déc-05	0	0	0	0	0
	31-déc-06	130	515	199	1	845
	31-déc-07	70	573	85	30	758

Note 3 : Actifs financiers

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Part non courante - dépôts et cautionnements	158	158
Part courante - dépôts et cautionnements	-	94
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	150	-
Total actifs financiers	308	252

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie. La créance nette rattachée à des participations correspond à un prêt à la société Bladiphone, ce montant représentant la quote-part des minoritaires.

Note 4 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Stock de matériel Callbox	14	28
Stock de matériel Keyyo	26	20
Stock divers	33	-
Total stock et en-cours	73	48

Note 5 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Créances clients bruts	1 894	2 352
Provision pour dépréciation	-458	-361
Créances clients nets	1 436	1 991
Clients - factures à établir	616	620
Clients - avoirs à établir	-29	-38
Total créances clients et comptes rattachés	2 023	2 573

Note 6 : Actifs courants

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	17	4
Créances sociales	13	1
Créances fiscales	419	283
Autres créances diverses	2	8
Charges constatées d'avance	95	71
Total actifs courants	546	367

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie	445	109
Sicav	1783	1635
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	2 228	1 744

Note 8 : Dettes financières

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts et cautions reçus	8	6
Crédit à moyen terme	-	13
Découverts bancaires	2	
Location financement	72	158
Total dettes financières	82	177
Part à moins d'un an	78	105
Part à plus d'un an	4	72

Les contrats de location financement concernent principalement :

- des matériels industriels et informatiques acquis pour les besoins opérationnels du groupe,
- des matériels informatiques à destination des téléboutiques.

Les redevances futures relatives à ces contrats de location-financement sont les suivantes :

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Moins d'un an	68	86
Entre un et deux ans	4	72
Entre deux ans et plus		
Total des redevances futures	72	158

Note 9 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Valeur des engagements	6	6
<i>Coût des services</i>		6
Coût de l'actualisation	-	

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de quatre ans, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 10 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Provision pour impôt	-	15
Litiges sociaux	50	70
Litiges commerciaux	208	200
Autres litiges	34	-
<i>Nouvelles provisions</i>	48	
<i>Provisions utilisées</i>	-20	-15
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>		
Total provisions	292	270

Les litiges concernent deux litiges prud'homaux et un litige commercial. Il n'y a pas eu d'évolution de ces litiges depuis la dernière date de clôture.

Note 11 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Fournisseurs d'exploitation	1 959	1 328
Fournisseurs d'immobilisation	-	536
Fournisseurs – factures non parvenues	1 184	884
Total fournisseurs	3 143	2 748

Note 12 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Dettes sociales	360	374
Dettes fiscales	464	523
Total dettes fiscales et sociales	824	897

Note 13 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Comptes courants d'associés	15	-
Dettes sur acquisition immo.financière	4	-
Créditeurs divers	5	3
Avances conditionnées	-	95
Produits constatés d'avance	81	59
Total autres passifs	105	157
Dont passif non courant	15	-

Le compte courant d'associé comprend l'avance réalisée par le co-partenaire marocain.

20.1.3.5. Notes sur le compte de résultat

Note 14 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Vente et prestations Keyyo	4 019	1 136
Ventes et prestations Ethnique	8 961	7 951
Ventes Opérateurs & grands comptes	1 035	2 994
Autres	-	-
Total	14 015	12 081

Note 15 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Coût d'achat des minutes vendues	7 477	6 740
Coût d'achat des matériels vendus	93	257
Coût des réseaux de distribution indirects	1 491	1 178
Frais de réseaux et d'hébergement	242	316
Total des coûts des services et produits consommés	9 303	8 491

Note 16 : Autres charges externes

Les autres charges externes comprennent essentiellement :

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Dépenses marketing	-520	-114
Sous-traitance	-196	-310
Locations	-184	-153
Entretien et maintenance	-48	-71
Assurances	-47	-41
Honoraires	-356	-517
Frais de déplacement	-128	-146
Frais postaux et de télécommunication	-77	-99
Total des principaux postes	-1 556	-1 451

L'augmentation des dépenses de marketing est liée aux dépenses engagées pour le déploiement de l'activité Keyyo à hauteur de 383 K€ et pour le lancement de Bladiphone à hauteur de 23 K€

Note 17 : Charges de personnel

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Charges de personnel	-2 397	-2 298
Charges activées en immobilisation - frais de développement	261	-
Total charges de personnel	-2 136	-2 298

L'activation des coûts internes constitués des charges de personnel liées aux salariés concernés par les projets de développement, constitue un changement d'estimation des frais de développement qui impacte positivement le résultat opérationnel de 261 K€.

Note 18 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	-142	-541
Variation des provisions sur litiges commerciaux	-22	-279
Total variations de provisions	-164	-820

Note 19 : Autres produits et charges non récurrents

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Plus ou moins value de cession d'immobilisations	-7	-21
Indemnité commerciale	150	-
Redevances	-40	-21
Divers produits et charges	-13	14
Total autres produits et charges	90	-28

Note 20 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
Charges d'intérêts bancaires	-	-15
Charges d'intérêts de compte courant	-1	-30
Intérêts sur retraitement de location financement	-7	-10
Provision sur perte caution	-	-27
Revenus sur créances immobilisées	4	-
Revenus des valeurs mobilières	82	5
Divers produits et charges	-	-
Total des charges financières nettes	78	-77

Note 21 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	31/12/2007	Impact Résultat 2007	31/12/2006
Crédit d'impôt recherche	252	148	104
Impôts différés	8	5	4
Total	260	153	108

Preuve d'Impôt :

Taux applicable en France	33,33%
Résultat courant + résultat exceptionnel	233
Impôt théorique	- 27
Impôt comptabilisé	153
Ecart	179
Incidence des :	
- déficits antérieurs non activés et imputés sur la période	70
- déficits de la période non activés et non imputés	- 50
- différences temporaires	5
- crédits d'impôt comptabilisés au cours de la période	148
- incidence des réintégrations et déductions définitives	7
Total	179

Note 22 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	31/12/2007	31/12/2006
- des activités poursuivies	0,09	-
- dilué des activités poursuivies	0,09	-
Résultat net par action de l'ensemble consolidé		
- de l'ensemble consolidé	0,09	-
- dilué de l'ensemble consolidé	0,09	-

Le nombre de titres composant le capital social de la société Phone Systems & Network s'élève à 2 461 725.

20.1.3.6. Autres informations

Note 23 : Information sectorielle

Premier niveau d'information sectorielle - secteurs d'activités

Milliers d'euros	Keyyo	Ethnique	Opérateurs grands comptes	Total
31 DECEMBRE 2006				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 136	7 951	2 994	12 081
Actifs sectoriels				
Stocks	20	28		48
Créances commerciales	221	1 729	984	2 934
31 DECEMBRE 2007				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	4 019	8 961	1 035	14 015
Actifs sectoriels				
Stocks	26	13		39
Créances commerciales	169	1 440	872	2 481

Deuxième niveau d'information sectorielle - secteurs géographiques

Milliers d'euros	Europe	Afrique	Autres	Total
31 DECEMBRE 2006				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	10 689	1 392		12 081
Actifs sectoriels				
Immobilisations nets incorporelles et corporelles	2 186			2 186
Stocks	48			48
Créances commerciales	2 419	515	-	2 934
31 DECEMBRE 2007				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	12 565	1 450		14 015
Actifs sectoriels				
Immobilisations nets incorporelles et corporelles	2 716			2 716
Stocks	39			39
Créances commerciales	1 422	330	-	1 752

Note 24 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

La société Gesk s'est portée caution auprès du Crédit du Nord, concernant le remboursement d'un emprunt de 78 000 euros qu'a contracté Phone Systems & Network. L'emprunt a été totalement remboursé à la fin du 1er semestre 2007.

Lors de la création de la société Bladiphone, Phone Systems & Network a souscrit au capital de cette société à hauteur de 42 %. Selon l'article 10.3 des statuts de cette co-entreprise, le co-associé de Phone Systems & Network qui détient 58% s'est engagé irrévocablement et inconditionnellement à céder et à transporter à PSN ou à toute personne qui se substituerait à PSN, toutes les parts en sa possession.

Par ailleurs, Phone Systems & Network n'a donné aucun engagement de procéder à l'acquisition de ces parts. La société pourra lever la promesse de vente de son co-associé, à tout moment pendant une durée d'un an à compter du 15 janvier 2009 et à tout moment, pendant une durée de cinq mois, si son co-associé venait à perdre directement ou indirectement le contrôle de Bladiphone.

Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation cumulé au 31 décembre 2007 est de 1085 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Note 25 : Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants de la société Phone Systems & Network s'élève pour l'exercice 2007 à 163 K€. Aucune rémunération n'est versée aux dirigeants de Bladiphone pour leur mandat social.

Monsieur Eric Saiz a perçu au cours de l'exercice 2007 une rémunération brute de 90 k€. Un véhicule de société a été par ailleurs mis à sa disposition durant une partie de l'année, représentant un avantage en nature de 1,3 k€.

Le procès verbal du conseil d'administration du 19 décembre 2006 de la société Phone Systems & Network a fixé la rémunération de M. Houdouin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance. Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'exercice 2007 une rémunération brute de 72 k€. Aucun véhicule de société n'a été mis à sa disposition.

En date du 08 janvier 2008, le Conseil d'Administration de Phone Systems & Network a voté une indemnité conventionnelle de départ au profit de Monsieur Philippe Houdouin, uniquement pour une cessation de ses fonctions ultérieure au 31 décembre 2008

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

Note 26 : Evènements importants survenus depuis la clôture

- Il y a un projet de fusion pour le courant du 1^{er} semestre 2008 entre GESK et Phone Systems. En date du 13 mars 2008, le commissaire à la fusion a été nommé par le Greffe du tribunal de Nanterre.
- En janvier 2008, la société a racheté une partie de ces titres. Le programme de rachat d'action a comme objectif principal de les attribuer en priorité aux salariés et éventuellement aux mandataires sociaux et accessoirement de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

20.1.4. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2006 retraitées selon les mêmes règles.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement d'estimation des coûts de développement exposé dans la note 2.3.4. « Frais de recherche et développement » de l'annexe

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport, la note 2.3.4. « Frais de recherche et développement » de l'annexe expose le changement d'estimation des coûts de développement engagés au cours de la période. Nous avons procédé à l'examen du caractère approprié du traitement comptable retenu par votre société à cette occasion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 25 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Commissariat aux comptes

MBV & Associés

Yves CANAC

Etienne de BRYAS

20.2. DOCUMENTS SOCIAUX

20.2.1. Bilan

En Keuros	31.12.07			31.12.06	31.12.05
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Net
Actif immobilisé					
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles (1)					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	469	144	325	143	123
Concessions, brevets, droits similaires	308	244	64	58	80
Fonds commercial	230		230	243	126
Installations techniques, matériel et outillage industriels	133	128	5	39	134
Autres immobilisations corporelles	1 323	627	696	654	715
Autres participations	15	15	-		
Créances rattachées à des participations	259	139	120		
Prêts	12		12		
Autres immobilisations financières	173	27	146	252	277
TOTAL (I)	2 922	1 324	1 598	1 389	1 455
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements (4)	40		40	48	13
Avances et acomptes versés sur commandes (5)	15		15	3	4
Clients et comptes rattachés (5)	2 521	458	2 063	2 611	1 515
. Personnel (5)			-	1	
. Organismes sociaux (5)	12		12		
. Etat, impôts sur les bénéfiques (5)	286		286		15
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (5)	372		372	387	450
. Autres (5)	12	7	5	8	12
Valeurs mobilières de placement	1 783		1 783	1 635	
Disponibilités	435		435	110	645
Charges constatées d'avance (5) (6)	93		93	71	60
TOTAL (II)	5 569	465	5 104	4 874	2 714
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF	8 491	1 789	6 702	6 263	4 169

PASSIF En Keuros	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 787 752 Euros) (7)	788	788	408
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 176	3 176	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	66	66	66
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	3	3	3
Autres réserves	603	603	603
Report à nouveau	-2503	-726	
RESULTAT EXERCICE	237	-1 777	-725
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 370	2133	355
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		96	52
TOTAL (II)		96	52
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques (8)	292	270	28
Provisions pour charges	6		
TOTAL (III)	298	270	28
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		13	339
. Découverts, concours bancaires (9)	2		185
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers (9)	8	6	9
. Associés, comptes courants de filiales (9)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (10)	3 075	2 212	1 943
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel (10)	146	125	87
. Organismes sociaux (10)	211	249	133
. Etat, impôts sur les bénéficiers			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (10)	377	448	422
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés (10)	92	75	75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8	536	456
Autres dettes (10)	34	41	64
Produits constatés d'avance (10)	81	59	21
TOTAL (IV)	4 034	3 764	3 734
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	6 702	6 263	4 169

20.2.2. Compte de résultat

Compte de résultat au 31 décembre 2007									
En Keuros	31.12.2007			31.12.2006			31.12.2005		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%	Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	154	113	267	412	-145	-35,2	268	144	53,7
Production vendue services	12 400	1 368	13768	11 669	2 099	18	11 137	532	4,8
Chiffres d'affaires Nets (11)	12 554	1 481	14 035	12 081	1 954	16	11 405	676	5,9
						n/s			n/s
Production immobilisée (11)			291	109	182	n/s	403	-294	-73
Subventions d'exploitation reçues			15	2	13	n/s		2	n/s
Rep sur amortissements et provisions, transfert de charges (11)			106	667	-561	-84,1	118	549	n/s
Autres produits			12	12	0	0	13	-1	-7,7
Total des produits d'exploitation			14 459	12 871	932	7,2	11 939	932	7,8
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			112	332	-220	-66	386	-54	-14
Variation de stock de marchandises			9	-35	44	n/s	22	-57	n/s
Achats de matières premières et autres appr.			7 720	6 936	784	11,3	7 329	-393	-5,4
Variation de stock matières premières et autres appr.			-1		-1	n/s	0		n/s
Autres achats et charges externes (12)			3 320	2 989	331	11,1	2 202	787	35,7
Impôts, taxes et versements assimilés			152	142	10	7	141	1	0,7
Salaires et traitements (13)			1 640	1 689	-49	-2,9	1 305	384	29,4
Charges sociales (13)			732	628	104	16,6	543	85	15,7
Dotations aux amortissements sur immobilisations			393	464	-71	-15,3	268	196	73,1
Dotations aux provisions sur immobilisations					0	n/s		0	n/s
Dotations aux provisions sur actif circulant			177	312	-135	-43,3	314	-2	-0,6
Dotations aux provisions pour risques et charges			48	279	-231	-82,8	17	262	n/s
Autres charges			129	882	-753	-85,4	117	765	n/s
Total des charges d'exploitation			14 431	14 618	-187	-1,3	12 644	1 974	15,6
RESULTAT D'EXPLOITATION			28	-1 747	-1 042	59,6	-705	-1 042	147,8
Autres intérêts et produits assimilés			15	4	11	n/s		3	n/s
Différences positives de change					0	n/s	1	-1	-100
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			73	2	71	n/s	17	-15	-88,2
Total des produits financiers			88	6	82	n/s	18	-13	-72,2
Dotations financières aux amortissements et provisions			154	27	127	n/s		27	n/s
Intérêts et charges assimilées				45	-45	-100	5	40	n/s
Différences négatives de change				1	-1	-100	3	-2	-66,7
Total des charges financières			154	73	81	n/s	8	65	n/s
(14)			-66	-67	-77	n/s	10	-77	n/s
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-38	-1 814	-1 092	60,2	-695	-1 092	n/s
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			150		-24	n/s	24	-24	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital			9	50	50	100		50	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges						n/s			n/s
Total des produits exceptionnels (15)			159	50	26	52	24	26	108,3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1	4	2	50	2	2	100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			13	71	71	100		71	n/s
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			18	27	-49	n/s	76	-49	-64,5
Total des charges exceptionnelles (16)			32	102	24	23,5	78	24	30,8
RESULTAT EXCEPTIONNEL			127	-52	2	-3,8	-54	2	-3,7
Participation des salariés						n/s			n/s
Impôts sur les bénéfices			-148	-89	-66	74,2	-23	-66	n/s
Total des Produits			14 706	12 927	945	7,3	11 981	945	7,9
Total des charges			14 469	14 704	1997	13,6	12 707	1997	15,7
RESULTAT NET			237	-1 777	-1 052	59,2	-725	-1 052	145,1
Dont Crédit-bail mobilier			89	86			33		

20.2.3. Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net	237	-1777	-726
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations	564	517	344
Reprises provisions dépréciation immobilisations			0
Dotations aux amort. & Prov. De l'actif circulant	104	312	314
Reprise Provision & Amortissement de l'actif circulant	0	-630	-97
Plus ou moins Value nette des immobilisations cédées	5	21	0
Dotation/Reprise provision risques et charges	28	242	-1
_Variation de stock	8	-35	22
Capacité d'autofinancement	946	-1350	-144
Transfert de charges au compte de charges à répartir			
Variation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité	939	-243	-158
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 885	-1 593	-302
Prix de cession des immobilisations cédées	9	50	0
Acquisitions d'immobilisations	-615	-526	-973
Réductions d'immobilisations financières	87	3	105
Subvention d'investissement	0	0	0
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement	-529	80	456
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-1048	-393	-412
Augmentation de capital	0	3556	0
Augmentation des dettes financières	0	0	483
Avance Conditionnée	-96	44	17
Réduction des dettes financières	-11	-514	-26
Variation des comptes courants	-259	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-366	3086	474
Variation de la trésorerie	471	1 100	-240
Trésorerie à l'ouverture	1 745	645	885
Trésorerie à la clôture	2 216	1 745	645

20.2.4. Annexe aux comptes annuels

20.2.4.1. Préambule, règles et méthodes comptables

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2007 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2006 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 701 322 €

Le résultat net comptable est une perte de 236 362 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du point évoqué ci-dessous,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

Au 31 décembre 2007, la comptabilisation des engagements de départ à la retraite des salariés constitue un changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent. L'impact de ce changement est non significatif sur les comptes annuels.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles (hors frais de recherche et développement)

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont immobilisés lorsque le projet répond à l'ensemble des critères d'activation suivants :

- le projet a de sérieuse chance de réussite,
- l'entreprise démontre son intention et sa capacité financière et technique d'achever le projet pour l'utiliser ou le vendre,
- les dépenses attribuables au projet au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable,
- le projet générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à l'entreprise.

Les dépenses de recherche sont préalablement comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées ; les dépenses encourues après l'achèvement du projet sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent de générer des avantages économiques futurs supplémentaires.

Les développements activés dans les comptes sociaux sont amortis sur une durée de 3 ans.

Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une part de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et d'autre part des perspectives de rentabilité. Le cas échéant, les engagements complémentaires de Phone Systems & Network envers sa filiale font l'objet, en plus de la dépréciation des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances envers la filiale ou de provisions pour risques et charges.

Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas sur la base de critères liés à l'ancienneté.

Provision pour indemnité de départ à la retraite

Au 31 décembre 2007, la provision pour indemnité de départ à la retraite a été comptabilisée, ce qui constitue un changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

A la date de leur départ en retraite, les salariés de la société bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ. Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés évalués sur la base d'hypothèse d'évaluation des salaires, d'âge et de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %

Les écarts actuariels sont constatés dans l'exercice de leur survenance.

20.2.4.2. Faits marquants de l'exercice

- La vérification de la comptabilité par les services fiscaux concernant les exercices 2004, 2005 et en matière de TVA pour les exercices 2004, 2005 et 2006 s'est conclu sans rectification.
- La société a créé en janvier 2007, une filiale détenue à 42 % dénommée Bladiphone SAS, le reste du capital appartenant à Monsieur Karim Boukaa, homme d'affaires marocain. Bladiphone SAS est dirigée par un directeur général qui est nommé par Phone & Systems et Network après consultation du comité de supervision. Cette société a vocation à commercialiser des offres de téléphonie grand public destinées aux communautés du Maghreb vivant en France.
- L'exercice clos au 31 décembre 2007 a été marqué par la continuation de l'accroissement des projets de recherche et développement pour élargir l'offre de Phone Systems & Network.

20.2.4.3. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

- La fusion-absorption de GESK, société mère de Phone Systems & Network, devrait être réalisée avant le 30 juin 2008. En date du 13 mars 2008, un commissaire aux apports et à la fusion a été nommé par le Greffe du tribunal de Nanterre.
- Au cours du mois de janvier 2008, la société a racheté une partie de ses titres. Le programme de rachat d'action a comme objectif principal de permettre l'attribution prioritaire de titres aux salariés et éventuellement aux mandataires sociaux et accessoirement de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.
- Le 8 janvier 2008, Monsieur Houdouin est devenu Président Directeur Général de la société en remplacement de Monsieur Eric Saiz, démissionnaire.

20.2.4.4. Note sur le bilan actif

Immobilisations

Immobilisations brutes

Actif immobilisé (K€)	31-déc-06	Acquisitions	Cession ou Rebut	31-déc-07
Recherche & Développement (a)	205	264	0	469
Concessions, brevets, licences	268	39	0	308
Fonds commercial (b)	243	-	13	230
Total immobilisations incorporelles (renvoi (1))	716	303	13	1007
Agencements, constructions sol autrui	-	-	-	-
Matériel et outillage	247	-	114	133
Installations, agencements divers	647	198	10	835
Matériel de transport	2	-	2	-
Matériel de bureau, informatique et Callbox	471	76	99	448
Mobilier	10	30	-	40
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	1377	304	225	1456
Titres participations (c)	-	15	-	15
Créances sur Bladiphone	-	259	-	259
Prêt	-	15	3	12
Dépôt - garanties divers	279	31	137	173
Total Immobilisations financières (renvoi (3))	279	320	140	459
TOTAL	2 372	926	377	2922

(a) Frais de recherche et développement

Depuis 2004, Phone Systems & Network immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

Au cours de l'exercice 2006, les efforts de recherche et développement ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet Keyyo. Ces développements ont été activés dans les comptes sociaux pour un montant de 69 K€. Ces frais correspondaient essentiellement à des factures de prestataires externes. Le projet Keyyo est terminé depuis début 2007 et il commence à générer du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice 2007, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Compte tenu de l'amélioration des procédures de contrôle interne suite à la mise en place d'un détail de suivi des temps par projet au cours de la période, la société a activé, pour la première fois au 31 décembre 2007, les coûts internes relatifs aux temps passés des salariés chargés de ces développements. L'impact du changement de modalité d'estimation est de 261 K€ au 31 décembre 2007.

Les frais activés à ce titre, au cours de la période, correspondent aux projets suivants :

- le projet Keyyo, pour 69 K€
- le projet Archi SIP pour 90 K€
- le projet Back office pour 80 K€
- le projet IP CASH pour 22 K€.

(b) Fonds commercial

Le fonds commercial correspond à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail (37 K€ et 69 K€) concernant des téléboutiques et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy pour 125 K€.

En 2004, un autre fonds de commerce de société en liquidation ayant pour activité la téléphonie, Internet, et l'informatique a été acquis pour 13 K€. Il a été revendu en 2007 pour un montant de 9 K€.

(c) Titres de participation

Au 31 décembre 2007, les titres de participation comprennent essentiellement les titres de capital détenus sur la société Bladiphone de 15 K€ (cf faits majeurs). Seule la moitié du capital social de la société Bladiphone a été appelée et versée. Il reste donc 8 K€ à verser.

Amortissements et provisions d'actif (Keuros)

Amortissements et provisions (K€)	31-déc-06	Augmentation	Diminution	31-déc-07
Recherche & Développement	62	82	-	144
Concessions brevets licences	210	34	-	244
Fonds commercial	-	-	-	-
1) Total Immobilisations incorporelles (renvoi (1))	272	116	0	388
Matériel et outillage	208	34	114	128
Installations agencements divers	133	141	10	264
Matériel de transport	2	-	2	-
Matériel de bureau, informatique et Callbox	333	120	99	354
Mobilier	9	0	0	9
2) Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	685	295	225	755
Autres participations	-	15	-	15
Créances rattachées à des participations	-	139	-	139
Dépôts et cautionnements	27	-	-	27
3) Total Immobilisations financières (renvoi (3))	27	154	-	181
TOTAL	984	565	225	1324

A la clôture de l'exercice 2006, un dépôt a été provisionné à 100 % pour un montant de 27 K€. Cette provision a été maintenue en 2007.

La provision sur titres et créances rattachées à des participations concerne la filiale Bladiphone.

Détail des immobilisations et amortissements/dépréciations en fin de période (renvoi (1) à (3))

Nature des biens immobilisés (K€)	Montant	Prov. / Amor.	Valeur nette	Durée
Recherche & Développement	469	144	325	3 ans
Concessions, brevets, licences	308	244	64	1 à 15 ans
Fonds commercial	230	-	230	néant
Matériel et outillage	133	128	5	1 à 5 ans
Installations, agencements divers	835	264	571	5 à 10 ans
Matériel de transport	-	-	-	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	448	354	94	2 à 5 ans
Mobilier	40	9	31	5 ans
Autres immobilisations financières	459	181	378	Néant
TOTAL	2 922	1 324	1 598	

Stocks (renvoi (4))

Les stocks sont évalués au coût de revient et sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP et de matériels Keyyo.

Etat des créances (renvoi (5))

Actif circulant et charges constatées d'avance (K€)	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Clients	2 521	2 521	-
Crédit d'impôt recherche	252	-	252
Crédit d'impôt – retenue à la source	34	34	-
Sécurité sociale – IJSS	13	13	-
Taxe sur la valeur ajoutée	372	372	-
Avance et acompte	15	15	-
Charges constatées d'avance	93	93	-
TOTAL	3 300	3 048	252

Un crédit d'impôt recherche de 104 K€ a été constitué en 2006 et de 148 K€ pour 2007.

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Clients et comptes rattachés	617	620	430
Autres créances	17	-	-
TOTAL	634	620	430

Charges constatées d'avance (renvoi (6))

Charges constatées d'avance (K€)	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Loyer et charges locatives	32	20	19
Locations mobilières et crédit bail	12	13	17
Assurances	9	17	14
Autres	40	21	10
TOTAL	93	71	60

Provisions

Provisions pour dépréciation (K€)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Financières	27	154	-	181
Clients 20.2.4.5.	361	170	73	458
Autres	-	7	-	7
TOTAL	388	331	73	646

20.2.4.6. Note sur le bilan passif

Capital social (renvoi (7))

Capital social (K€)	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres
31 déc 2002	408	10 787	69	-12 234	1 032	63
Affectation résultat 2002	-	-	-	1 032	-1 032	-
Résultat de l'exercice 2003	-	-	-	-	378	378
31 déc 2003	408	10787	69	-11202	378	441
Affectation résultat 2003	-	-	-	378	-378	-
Résultat de l'exercice 2004	-	-	-	-	639	639
31 déc 2004	408	10 787	69	-10 824	639	1 080
Affectation résultat 2004	-	-10 787	603	+10 824	-639	-
Résultat de l'exercice 2005	-	-	-	-	-725	-725
31 déc 2005	408	-	672	-	-725	355
Affectation résultat 2005	-	-	-	-725	725	-
Augmentation de Capital	380	3 176	-	-	-	3 556
Résultat de l'exercice 2006	-	-	-	-	-1 777	- 1 777
31 déc 2006	788	3176	672	-725	-1777	2133
Affectation résultat 2007	-	-	-	-1 777	1 777	-
Résultat de l'exercice 2007	-	-	-	-	237	237
31 déc 2007	788	3 176	672	- 2 502	237	2 370

Le capital social s'élève au 31 décembre 2007 à 787 752 €. Il est composé de 2 461 725 actions de 0,32 € de nominal.

Capital potentiel (options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés) :

- Au 31/12/07, 9 500 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) émis par le conseil d'administration en décembre 2004, et attribués gratuitement à 6 salariés selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004, ouvrent droit à la souscription de 9 500 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est de 0,39 %.
- Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 30 mai 2006, l'assemblée a décidé de réaffecter le montant du poste « prime d'émission » au compte de report à nouveau et ensuite de réaffecter le solde du poste report à nouveau au poste « autres réserves ».

Avance conditionnée

Il s'agit d'une avance obtenue auprès de la Coface dans le cadre de la couverture d'une action de prospection menée à l'étranger. Suite à la liquidation des comptes 2006 par la Coface, Phone Systems & Network à rembourser la totalité de ces avances en avril 2007.

Provisions pour risques et charges (renvoi (8))

Nature des provisions (K€)	A l'ouverture	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour IDR	-	6	-	-	6
Autres provision (retenue source)	-	34	-	-	34
Provision pour litiges prud'homaux	70	-	20	-	50
Provision pour litiges commerciaux	200	8	-	-	208
TOTAL	270	48	20	-	298

La provision pour IDR correspond à l'indemnité de départ en retraite des salariés.

La provision pour retenue à la source correspond au crédit d'impôt obtenu sur les prestations effectuées au Maroc. Ce dernier n'est ni remboursable, ni restituable.

La provision pour litiges prud'homaux de 70 K€ à l'ouverture a été reprise pour 20 K€ car un des litiges s'est dénoué en 2007. Il reste donc 50 K€ au 31 décembre 2007.

Sur l'exercice 2006, un litige commercial est apparu, il a été provisionné à hauteur de 200 K€. Il reste d'actualité en 2007. Un autre litige est apparu en 2007, pour 8 K€.

Etat des dettes (renvoi (9) et (10))

Dettes financières (K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt	-	-	-	-
Compte bancaire	-	-	-	-
Cautions reçues	8	8	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-
TOTAL	8	8	-	-

Dettes courantes (K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	3 074	3 074	-	-
Dettes sociales	357	357	-	-
Dettes fiscales	469	469	-	-
Autres dettes	34	34	-	-
Dettes sur immobilisations	8	8	-	-
Produits constatés d'avance	80	80	-	-
TOTAL	4 022	4 022	-	-

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer (K€)	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Emprunts & dettes établissements de crédit	2	-	4
Emprunts & dettes financières div.	0	-	-
Fournisseurs	1 163	884	910
Dettes fiscales & sociales	309	260	193
Autres dettes	-	38	60
TOTAL	1 473	1 182	1 167

Produits constatés d'avance (renvoi (10))

Produits constatés d'avance (K€)	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Consommations cartes prépayées	0	5	21
Prestations Call center	9	5	-
Prestations LLI	70	49	-
Prestations autres	2	-	-
TOTAL	81	59	21

20.2.4.7. Note sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires (renvoi (11))

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires (K€)	Montant HT 2007	Montant HT 2006	Montant HT 2005
Unités téléphoniques	13 516	11 492	10 944
Cartes prépayées	5	19	25
Installations voix IP	267	412	268
Services Multimédia	48	157	167
Commissions Bouygues	-	-	1
Autres produits	199	-	-
TOTAL	14 035	12 080	11 405

Production immobilisée (renvoi (11))

Le poste de production immobilisée se compose de :

- 31 K€ de frais d'installation des Téléboutiques immobilisés,
- 261 K€ de frais de développement immobilisés.

Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions et transferts de charges (renvoi (11))

Le poste reprises et provisions, transfert de charges ce compose de :

- 73 K€ de reprise sur provision client,
- 20 K€ de reprise sur provision pour risque concernant des litiges dénoués,
- 12 K€ de reprise de charge à payer.

Autres achats et charges externes (renvoi (12))

Ce poste augmente de 331 K€, soit 11,09 %. Les principales variations sont les suivantes :

- Augmentation des reversements et commissions nets pour 312 K€,
- Augmentation des frais de marketing nets de 265 K€,
- Diminution des frais de sous-traitances pour -114 K€,
- Augmentation des frais de personnel extérieur nets pour 84 K€,
- Augmentation des frais de loyers et charges locatives 45 K€,
- Diminution des honoraires pour -211 K€,
- Diminution des frais de missions et téléphones -49 K€.

Le reste correspond à de faibles variations qui s'annulent sur l'exercice.

Salaires et charges sociales (renvoi (13))

Ils s'établissent à 2 372 K€. Les effectifs de la société au 31 décembre se décomposent comme suit :

Effectif de la société	2007	2006	2005
Cadres	26	21	17
Employés	14	15	13
Total	40	36	30

Résultat financier (renvoi (14))

Le résultat financier dégagé est de -66 K€, il correspond principalement à des produits de cessions de VMP pour 73 K€, à des intérêts financiers pour 15 K€ sur une avance en compte courant à la filiale BLADIPHONE et aux provisions sur titres et créances sur participations pour un montant de 154 K€..

Produits exceptionnels (renvoi (15))

Les produits exceptionnels comprennent un montant de 150 K€ lié issu de l'abandon par un fournisseur d'une partie de sa créance et le prix de vente d'un fonds de commerce acquis en 2004 pour 9 K€.

Charges exceptionnelles (renvoi (16))

Les charges exceptionnelles concernent les dotations aux amortissements des matériels en prêt et en location sortis en 2007 pour 18 K€ et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebus pour 13 K€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires

Niveau de résultat (K€)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	28	148	176
Résultat financier	-66		-66
Résultat exceptionnel	127		127
TOTAL	89	148	237

Le montant d'impôt société correspond au produit du crédit d'impôt recherche 2007 de 148 K€.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements (K€)	Montant	Impôts (taux impôt : 33,33%)
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation	13	4
Total des déficits exploit. reportables	13	
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	13	4

20.2.4.8. Autres informations

Filiales et participations

La société a créé en janvier 2007, une filiale de droit français détenue à 42 % dénommée Bladiphone SAS, le solde du capital appartenant à Monsieur Karim Boukaa, homme d'affaires marocain. Bladiphone SAS est dirigée par un directeur général qui est nommé par Phone & Systems et Network après consultation du comité de supervision. Cette société a vocation à commercialiser des offres de téléphonie grand public destinées aux communautés du Maghreb vivant en France. L'activité de cette société a démarré en décembre 2007.

Identité de la société consolidante

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Nom commercial déposé à l'INPI : - PHONE SYSTEMS & NETWORK

92-98 Boulevard Victor Hugo

92115 Clichy

Phone Systems & Network est Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

La société a été constituée le 25 janvier 1993 et immatriculée le 5 février 1993 pour une durée de 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés soit jusqu'au 5 février 2092.

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 390 081 156. Le code NAF (APE) de Phone Systems & Network est :

- Au 31/12/07 : 642 C : Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles).
- Au 01/01/08 : 6110Z : Télécommunications filaires

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants de la société s'élève pour l'exercice 2007 à 163 K€.

Monsieur Eric Saiz a perçu au cours de l'exercice 2007 une rémunération brute de 90 K€. Un véhicule de société a été par ailleurs mis à sa disposition durant une partie de l'année, représentant un avantage en nature de 1,3 K€.

Le procès verbal du conseil d'administration du 19 décembre 2006 a fixé la rémunération de M. Houdouin, en sa qualité de Directeur général, à 6 K€ mensuel brut avec le bénéfice d'une voiture de fonction et d'un régime de prévoyance. Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'exercice 2007 une rémunération brute de 72 K€. Aucun véhicule de société n'a été mis à sa disposition.

En date du 08 janvier 2008, le Conseil d'Administration a voté une indemnité conventionnelle de départ au profit de Monsieur Philippe Houdouin, uniquement pour une cessation de ses fonctions ultérieure au 31 décembre 2008

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

Informations relatives au crédit bail

Tableaux financiers relatifs aux immobilisations en crédits baux en cours (en K€)

Postes du bilan	Coût d'entrée (1)			Dotations aux amortissements						Valeur nette		
				De l'exercice (2)			Cumulées (2)					
	31.12.07	31.12.06	31.12.05	31.12.07	31.12.06	31.12.05	31.12.07	31.12.06	31.12.05	31.12.07	31.12.06	31.12.05
Terrains												
Constructions												
Install. Matériel												
Autres immob. Corporelles	508	392	364	116	122	60	319	202	113	189	190	311
Immobilisations en cours												
Totaux	508	392	364	116	122	60	319	202	113	189	190	311

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, avec mention du mode d'amortissement retenu.

Tableaux financiers relatifs aux engagements de crédits baux en cours (en K€)

<i>Redevances payées</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.07</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.06</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>
Cumuls des exercices antérieurs	59	120	179	72	33	105	48	0	48
Montants de l'exercice	24	89	113	26	87	113	24	33	57
Sous-total	83	209	292	98	120	218	72	33	105
<i>Redevances restant dues</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.07</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.06</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>
À 1 an au plus	35	68	103	15	90	105	19	79	98
Entre 1 et 5 ans	70	3	73	19	71	90	8	137	145
À plus de 5 ans									
Sous-total	105	71	176	34	161	195	27	216	243
<i>Valeur résiduelle</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.07</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.06</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>
À 1 an au plus		2	2						
Entre 1 et 5 ans					2	2		1	1
À plus de 5 ans									
Sous-total		2	2		2	2		1	1
<i>Coût total du crédit-bail</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.07</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.06</i>	<i>Mat. transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>
TOTAL	188	282	470	132	283	415	99	250	349

Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

La société Gesk s'est portée caution auprès du Crédit du Nord, concernant le remboursement d'un emprunt de 78 000 euros qu'a contracté Phone Systems & Network. L'emprunt a été totalement remboursé à la fin du 1er semestre 2007.

Lors de la création de la société Bladiphone, Phone Systems & Network a souscrit au capital de cette société à hauteur de 42 %. Selon l'article 10.3 des statuts de cette co-entreprise, le co-associé de Phone Systems & Network qui détient 58% s'est engagé irrévocablement et inconditionnellement à céder et à transporter à PSN ou à toute personne qui se substituerait à PSN, toutes les parts en sa possession.

Par ailleurs, Phone Systems & Network n'a donné aucun engagement de procéder à l'acquisition de ces parts. La société pourra lever la promesse de vente de son co-associé, à tout moment pendant une durée d'un an à compter du 15 janvier 2009 et à tout moment, pendant une durée de cinq mois, si son co-associé venait à perdre directement ou indirectement le contrôle de Bladiphone.

Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation cumulé au 31 décembre 2007 est de 1085 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Tableau des filiales et participation (en €)

Sociétés	Nombre de titres détenus au 31/12/2007	Capital au 31/12/2007	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en % au 31/12/2007	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2007		Prêts et avances consentis par Sté (brut) (***) au 31/12/2007	Montant des cautions fournies par la Sté au 31/12/2007	Chiffre d'affaires de l'exercice 2007	Résultat de l'exercice 2007	Dividendes enregistrés au cours du premier exercice	Date de clôture annuelle
					BRUTE	NETTE						
BLADIPHONE												
92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	1 554	37 000	0	42,00%	15 540	0	258 743	0	8 824	-367 920	0	31/12/2007
TOTAL	1 554	37 000	0		15 540	0	258 743	0	8 824	-367 920	0	

20.2.5. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement d'estimation des coûts de développement exposé dans la note 4.2.1. (a) « Frais de recherche et développement » de l'annexe.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme mentionné dans la première partie de notre rapport, la note 4.2.1. (a) « Frais de recherche et développement » de l'annexe expose le changement d'estimation des coûts de développement engagés au cours de la période. Nous avons procédé à l'examen du caractère approprié du traitement comptable retenu par votre société à cette occasion ;
- comme indiqué au paragraphe 4.1.2. « Immobilisations financières » de l'annexe, votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, les engagements complémentaires de votre société envers la filiale peuvent faire l'objet de provision pour dépréciation des créances envers la filiale ou de provisions pour risques et charges. Nous avons procédé à l'appréciation de la valeur d'inventaire des titres de participation et des créances rattachées au 31 décembre 2007.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 25 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

MBV & Associés

Yves CANAC

Etienne de BRYAS

20.2.6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Contrat de fournitures de services

Mandataires sociaux intéressés :

- Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général de Phone Systems & Network SA, et Président de Bladiphone SAS.
- Monsieur Eric Saiz, Président du Conseil d'administration de Phone Systems & Network SA, et Directeur Général de Bladiphone SAS.

Modalités :

Lors de sa réunion du 29 août 2007, le conseil d'administration a autorisé une convention par laquelle la société Phone Systems & Network SA fournit à la société Bladiphone SAS :

- une prestation technique consistant en l'exploitation technique de la plateforme SIP ;
- une prestation de back office de la plateforme SIP consistant en la gestion des systèmes d'information utilisés par Bladiphone ;
- des minutes nécessaires à l'acheminement de son trafic sortant ;
- des services support ;
- un service de mise à disposition de numéros.

Le contrat est signé pour une durée initiale de 24 mois.

Au titre de cette convention, votre société a comptabilisé un produit de 63 768 € dans ses comptes clos le 31 décembre 2007.

2. Convention de compte courant

Mandataires sociaux intéressés :

- Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général de Phone Systems & Network SA, et Président de Bladiphone SAS.
- Monsieur Eric Saiz, Président du Conseil d'administration de Phone Systems & Network SA, et Directeur Général de Bladiphone SAS.

Modalités :

Lors de sa réunion du 18 octobre 2007, le conseil d'administration a autorisé la mise à disposition par la société Phone Systems & Network SA à sa filiale d'une somme de 300 000 € à verser au plus tard le 31 mars 2008 en fonction de ses besoins. Le remboursement intégral des avances consenties devra avoir lieu entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009.

L'avance sera productive d'un intérêt calculé au taux annuel de 10 % à compter du jour de chaque versement.

Ces intérêts seront calculés trimestriellement sur le montant de la somme versée multiplié par le nombre de jours d'utilisation et divisé par 360 jours.

Les intérêts seront appréciés à chaque trimestre et seront capitalisés de manière à générer des intérêts dans les mêmes conditions que le capital initial.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre société a consenti des avances pour un total de 242 000 € et comptabilisé un produit financier de 16 743,12 € dans ses comptes.

3. Engagement concernant Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général de Phone Systems & Network

Mandataire social intéressé :

- Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général de Phone Systems & Network SA.

Modalités :

Dans sa séance du 8 janvier 2008, le conseil d'administration de votre société a autorisé l'engagement suivant :

Au cas où il serait mis fin à ses fonctions de Directeur Général, Monsieur Philippe Houdouin percevrait une indemnité de fin de mandat, dès lors que cette cessation interviendrait après le 31 décembre 2008. Le montant de l'indemnité susceptible d'être versé sera compris entre 12 fois la dernière rémunération brute mensuelle et 6 fois le plafond de la sécurité sociale selon la formule suivante : moyenne des cours de l'action des 50 derniers jours de bourse multiplié par 12 fois la rémunération brute mensuelle divisée par 6.

Le versement de l'indemnité de fin de mandat est subordonné à la réalisation de deux critères de performance.

Le premier critère est basé sur l'évolution du cours de l'action de Phone Systems & Networks dont la moyenne sur les 50 derniers jours de bourse précédant le départ du Directeur Général devra être supérieure à 6 euros.

Le deuxième critère, dont la réalisation sera appréciée sur les deux derniers exercices précédant la cessation de mandat, est le maintien d'un résultat net consolidé bénéficiaire.

Fait à Paris, le 25 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

MBV & Associés

Yves CANAC

Etienne de BRYAS

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

21.1.1. Capital social

Le montant du capital, à ce jour, est de 787 752 euros. Il est divisé en 2 461 725 actions au nominal de 32 cents d'euros chacune.

Ces actions, toutes de même catégorie, sont intégralement souscrites, entièrement libérées et librement négociables.

Au 31 mars 2008, la société GESK SARL est l'actionnaire principal de Phone Systems & Network dont elle détient 42.76 % du capital et des droits de vote.

21.1.2. Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions

21.1.2.1. Options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés

Le 15 octobre 2004, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17.000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17.000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 0,67 % après l'augmentation de capital du 6 septembre 2006.

Le conseil d'administration a décidé que les bénéficiaires susvisés pourront souscrire les actions attachées aux bons en totalité ou en partie à la condition qu'ils aient exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions et, en tout état de cause, entre le 1er janvier 2006 et le 30 septembre 2009.

Par exception, les bénéficiaires perdront le bénéfice de leur droit de souscrire aux actions attachées à leurs bons de souscription en cas de licenciement pour faute grave ou lourde.

A ce jour, seuls certains bénéficiaires conservent le droit de souscrire les actions attachées à leurs BSPCE (9.500 actions).

Aucun bénéficiaire n'a levé son option en 2007.

21.1.2.2. Caractéristiques des Plans d'options de souscription d'actions (BSPCE)

Date de l'assemblée	21 juin 2004
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées	50.000
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par exercice des options attribuées	50.000
Augmentation de capital maximum	16.000 euros
Date du conseil d'administration ayant consenti des options de souscription d'actions	15 octobre 2004 : 17.000 options consenties
Bénéficiaires salariés	10
Bénéficiaires mandataires sociaux	0
Prix d'exercice des options	5 euros
Délai d'exercice des options attribuées	du 1 janvier 2006 au 30 septembre 2009
Nombre d'actions souscrites	0
Dispositions particulières	Les bénéficiaires devront avoir exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions

21.1.2.3. Plan d'Epargne Entreprise

Néant

21.1.3. Autres titres donnant accès au capital

Néant

21.1.4. Plan d'option d'achat d'actions

Néant

21.1.5. Evolution du capital social depuis la création de la société

Date de réalisation	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation de capital	Prime globale d'émission/d'apport	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
	Constitution	1.000	100.000F		100.000F	1.000	100,00F
11/12/1997	Augmentation de capital - en numéraire en nature	9.132	913.200F	1.283.200F	1.013.200F	10.132	100,00F
	Division du nominal par 10	33.234	3.323.400F		4.336.600F	433.660	10,00F
17/02/1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	22.800	228.000F	2.471.976F	4.564.600F	456.460	10,00F
9/04/1998	Division du nominal par 2				4.564.600F	912.920	5,00F
27/04/1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	400.000	2.000.000F	38.000.000F	6.564.600F	1.312.920	5,00F
21/12/2000	Augmentation de capital par incorporation d'une créance de la société STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION et Versements en numéraire	729.400	554.344€	5.499.676€	1.552.163,20€	2.042.320	0,76€
30/09/2002	Réduction du capital social de la société par diminution de la valeur nominale des actions		(1.511.316,80€)		40.846,40€	2.042.320	0,02€
11/10/2002	Augmentation du capital par la création et émission avec droit préférentiel de souscription d'actions	18.380.880	367.617,60€		408.464€	20.423.200	0,02€
15/11/2002	Regroupement des actions (16 pour une)				408.464€	1.276.450	0,32€
06/09/2006	Augmentation du capital par la création et émission avec droit préférentiel de souscription d'actions	1.185.275	379.288€	3.176.537€	787.752 €	2.461.725	0,32€

21.1.6. Nantissement des actions

Néant

21.2. OBJET SOCIAL SUIVANT L'ARTICLE 2 DES STATUTS

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La vente de tous produits ou services de télécommunication et de bureautique ainsi que la mise en place et l'animation de tous réseaux ou circuits de vente qui en permettront la diffusion ;
- La conception, le développement, la mise aux normes, la fabrication de matériels ou de logiciels de télécommunication et de bureautique ;
- La fourniture de prestations d'installation, d'assistance technique et de formation ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances, ou d'associations en participation ou autrement;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié.

21.3. EXERCICE SOCIAL SUIVANT L'ARTICLE 17 DES STATUTS

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

21.4. REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES SUIVANT L'ARTICLE 19 DES STATUTS

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tout fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

21.5. ASSEMBLEES GENERALES SUIVANT L'ARTICLE 15 DES STATUTS

21.5.1.1. Tenue des assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

21.5.1.2. Pouvoirs des assemblées générales

Les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

21.5.1.3. Vote aux assemblées générales

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001 et a notamment permis aux actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou moyens de télécommunication d'être réputés présents aux assemblées pour le calcul du quorum et de la majorité.

21.6. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

21.6.1.1. Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

21.6.1.2. Seuils statutaires

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils autre que les seuils légaux.

21.6.1.3. Droits de vote double

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 1999 a décidé de supprimer, avec effet immédiat, la disposition statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Au jour de cette décision, aucune action dans le public ne bénéficiait de ce droit.

21.7. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

En date du 06 février 2007, une délégation de pouvoir a été donnée au Président, Monsieur Philippe Houdouin par le conseil d'Administration afin de procéder au rachat de titres de la société. En date du 4 mars 2008, le rachat de 176 241 titres pour un montant unitaire de 4,13 € a donc été effectué auprès de la société WITTSUN qui détenait 7,16% du capital de la société Phone Systems & Network. La transaction s'est effectuée sous forme d'une cession de bloc réalisée de gré à gré.

Le programme de rachat d'actions a été envoyé à l'AMF en date du 05 mars 2008 avec les objectifs suivants :

- Principalement de les attribuer aux salariés et éventuellement aux mandataires sociaux
- Eventuellement de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe.

21.8. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de l'entreprise. La société ne prévoit pas le versement de dividendes dans les 3 années à venir.

21.9. PROCEDURES EN COURS

A la connaissance de la société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et du groupe.

21.10. HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

HONORAIRES CO-COMMISSARIAT AUX COMPTES EN K€																
Audit	2007				2006				2005							
	CAS	%	MBV	%	total	%	CAS	%	MBV	%	total	%	CAS	%	MBV	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	31		31		62		41		-		41		41		-	
Missions accessoires					-		16		-		16				-	
Sous-total	31	50%	31	50%	62	100%	57	100%	-	0%	57	100%	41	100%	-	0%
Autres prestations					-				-		-				-	
Juridiques, fiscal, social					-				-		-				-	
Technologies de l'information					-				-		-				-	
Audit interne					-				-		-				-	
Sous-total					-				-		-				-	
TOTAL	31	50%	31	50%	62	100%	57	100%	-	0%	57	100%	41	100%	-	0%

22. CONTRATS IMPORTANTS

Phone Systems & Network n'a pas conclu de contrat significatif autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

**23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET
DECLARATIONS D'INTERETS**

NEANT

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, informations financières historiques et rapports, procès verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés sur support physique au siège social.

Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours :

Le 25 avril 2008 après Bourse :	Publication des résultats annuels 2007
Le 13 mai 2008 après Bourse :	Publication du Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008
Le 26 juillet 2008 après Bourse :	Publication du Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2008
Le 27 août après bourse :	Publication des résultats semestriels 2008
Le 16 Octobre 2008 après Bourse :	Publication du Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} semestre 2008

25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

Phone Systems & Network détient une participation de 42 % dans la société Bladiphone SAS, depuis le mois de janvier 2007, tel que cela est mentionné dans le tableau des filiales et participations de son annexe aux comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.